

A LA BANQUE D'EPARGNE

Le bureau-chef de la rue Saint-Jacques est envahi hier après-midi par une foule agitée de 168 jeunes déposants, de la Côte des Neiges.



LES DEPOSANTS QUI ONT FAIT UNE COURSE HIER SUR LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT

Une course sur la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, c'est un événement auquel on ne s'attendait pas dans les cercles financiers les mieux informés de la métropole. Elle s'est produite hier après-midi, vers trois heures et demie, une demi-heure après la fermeture régulière des banques.

C'est un coup de foudre dans un ciel serein lorsque l'on apprend, rue Saint-Jacques, que les portes de la banque, au No 116, étaient littéralement assiégées par une foule de déposants.

On s'empresse de courir aux informations et la stupeur des plus pusillanimes se changea en enthousiasme délirant. De fait, on se convainquit qu'il y avait course sur la Banque d'Epargne, mais une course "nouveau genre". Aux portes de la banque, les déposants qui faisaient preuve de tant d'agitation fébrile n'étaient autres que 98 petites filles et 70 petits garçons des écoles de la Côte-des-Neiges réclamant à grands cris l'ouverture des portes à cette heure indue pour leur permettre de déposer leurs épargnes dont leurs tirelignes étaient remplis.

Petits bons hommes et petites bonnes femmes avaient été amenés à la banque dans deux tramways gracieusement mis à leur disposition par M. Duncan McDonald, gérant de la M. S. R. Ils avaient été joliment décorés de drapeaux aux couleurs nationales.

Les 70 petits garçons étaient en charge du révérend Frère Mathias, de l'Ordre des religieux Sainte-Croix.



LES DEPOSANTS QUI ONT FAIT UNE COURSE HIER SUR LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT

LES RAVAGES DE L'INCENDIE

Les malheureux colons du canton Dorion, dénués de tout, sont campés sur les bords du lac Gayamant, attendant que les cendres de leurs demeures se soient refroidies.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)
Ottawa, Ont., 20 — La nuit dernière, à quelques heures d'intervalle, deux formidables orages électriques se sont abattus sur la capitale et les environs. La pluie a eu pour effet d'éteindre les grands feux de forêts qui faisaient rage depuis quelque temps sur la Gatineau. De bien tristes nouvelles nous étaient arrivées de l'incendie à fait de terribles ravages dans les forêts depuis huit jours, et avec le grand vent qui soufflait les flammes se propageaient rapidement et menaçaient les villages de Bouchette, de Maniwaki et des environs. Il n'était pas tombé une goutte de pluie ce printemps et tout est sec dans la plaine.

Au lac Gayamant, à 17 milles de Graceland, dans le canton Dorion, le feu a semé partout la ruine et la désolation. Les habitations et les bâtiments de ferme de même que les champs et semences de MM. Israil Gravel, Firmin Jetté, Anthime Carrière et Pascal Beauvais ont été rasés. Les malheureux colons dénués absolument de tout, sont campés sur les bords du lac et attendent que les cendres se soient refroidies pour recommencer à bâtir. Sur le chemin de l'Aigle, les habitations et dépendances de M. Louis Lachapelle et les scieries de M. M. Alexander sont menacées par le feu et des escouades d'hommes font continuellement la garde. La compagnie Edwards a posé partout des gardiens et M. George Brennan en a la direction. Déjà de grandes superficies de forêts incultes ont été incendiées et les dommages sont énormes. Naturellement c'est le bois de haute futaie qui est la principale ressource de ces régions et le feu pourrait d'ici quelques jours l'anéantir complètement et la pluie de la nuit dernière n'y a pas mis fin.

D'autre part les nouvelles nous disent que les semences, dans les régions montagneuses, ont la meilleure apparence possible bien qu'il n'y ait pas eu de pluie. Pour com-

pensation la gelée ne les a nullement affectées dans le mois de mai.

QU'ELLE EST
CETTE FEMME?

(spécial à LA PRESSE)

Richmond, 20. — Une femme, petite, jeune de langage anglaise, est arrivée ici mardi dernier. Mercredi, elle visita les magasins, disant qu'elle voulait être employée. Elle dit qu'elle a abandonné son mari parce qu'il la maltraitait. Le mari demeure à Montréal où il est l'employé de la Compagnie des Tramways. La jeune femme dit qu'elle a passé la nuit dans les bois de Richmond, parce qu'elle n'avait pas d'argent et qu'elle ne sait pas mendier.

RAVAGES DE LA TEMPETE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

The Brook, 20. — Une forte tempête a causé des ravages ici. M. Isaac David a eu trois vaches tuées par la foudre. La maison de M. Félix Plante ainsi qu'une de ses granges ont été renversées par le vent.

PRIS SUR LE FAIT

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, Ont., 20. — La nuit dernière un jeune homme nommé Cloutier a été arrêté dans la rue de l'avenue Prétorie, au moment de faire une descente nocturne dans une des habitations du quartier.

M. LEBEUF EN DEUIL

M. Calixte Lebeuf, C. R., a perdu un de ses fils, Jean, âgé de 3 ans et 6 mois. L'enfant a succombé à une inflammation pulmonaire.

Nous offrons à M. Lebeuf et à sa famille nos plus sincères condoléances.

L'EMEUTE
EN FRANCE

Les vigneron du Midi résistent aux troupes et tentent d'incendier la préfecture, à Narbonne.

La prison de Montpellier est assiégée par la populace qui fait un mauvais parti aux soldats. — Grave situation.

Paris, 20. — L'impression dominante à Paris, hier, était que les mesures énergiques prises par M. Clémenceau ont donné le coup de grâce à l'agitation des vignerons.

Des télégrammes reçus ici hier soir peignaient la situation sous les plus sombres couleurs, et quelques correspondants peu au fait du tempérament des gens du Midi prédisaient que les rivières seraient rouges de sang, et qu'une révolution éclaterait si on tentait d'arrêter Marcelin Albert et les chefs du mouvement. Les arrestations ont été opérées hier, et tout indique que les populations d'Argelliers, de Narbonne et des autres centres ont jugé que la discrétion était encore la meilleure tactique dans les circonstances.

Le Dr Ferroul s'était vanté qu'il faudrait 10,000 hommes pour l'arrêter. Le déploiement de la force armée a empêché tout mouvement de résistance. Albert lui-même a jugé que la cause qu'il représente ne pourrait que souffrir d'une violence inutile, et il s'est livré.

En présence de régiments, en armes, les foules ont crié : "A bas Clémenceau! A bas Picquart!". Mais comme ce n'est pas avec des cris seulement qu'on fait une révolution, il n'y a pas eu de conflits sérieux. L'attitude d'Albert et des membres du comité d'Argelliers est très louable. Ils conseillent le calme et l'agitation dans les limites de la légalité.

Narbonne, France, 20. — Une populace furieuse venue des villages avoisinants s'est réunie hier soir. Les manifestants ont versé du pétrole sur la porte de la sous-préfecture et y ont mis le feu; mais les troupes ont

réussi à les disperser après plusieurs charges consécutives. Des coups de revolvers ont été tirés mais personne n'a été blessé.

Le désordre a été augmenté par le manque de lumière. Les émeutiers avaient coupé les fils électriques. Dans d'autres parties de la ville, des barricades ont été élevées. Renversées par les troupes, elles ont été aussitôt relevées par les émeutiers.

Montpellier, France, 20. — Un séisme soudainement a éclaté, hier soir, et duré toute la soirée. La populace a essayé de brûler les portes de la prison et de délivrer les prisonniers. Les troupes sont sorties; mais elles ont été accueillies par des volées de pierres et de bouteilles. Des cuirassiers ont été renversés de leurs chevaux et roués de coups. Un haut officier de police a été sérieusement blessé par un morceau de bouteille. Plusieurs soldats ont été moins gravement blessés.

porter quelques heures plus tard, et il semblait posséder ses facultés mentales. Il demanda pardon au capitaine de se présenter devant lui dans un état si peu recommandable.

LE MEURTRE DE DICK BEECH

Les deux agresseurs du jeune ouvrier anglais et leur mystérieux complice ne sont pas encore découverts, malgré les plus actives recherches. — Entrevues importantes.

La mort étrange de Richard Beech est la suite d'une rencontre avec des apaches. Tout démontre que le malheureux londonien a été assassiné d'un coup de gilette, et qu'il s'est ensuite enfui sur la chaîne en pierre du trottoir, coin des rues Bonsecours et Saint-Louis, recouvrant, dans sa chute, une fracture du crâne qui devait le conduire au tombeau en moins de quatre heures.

Le vol devait être le mobile de la brutale agression dont Beech fut victime; les circonstances observées par des témoins oculaires, entr'autres, et qui n'a pas encore été appelé à l'enquête du coroner.

M. VICTOR DEROUIN, employé aux écuries de louage A. Meunier, rue Bonsecours, disait hier à un représentant de "La Presse".

"Dans la nuit de lundi à mardi, je travaillais aux écuries, où j'ai chargé des harnais. Vers minuit et demi, j'entendis des passants parler haut, sans bien comprendre ce qui se disait. Je courus à la fenêtre et vis trois hommes qui descendaient la rue Bonsecours, vers la rue Saint-Louis. En passant devant l'écurie, j'entendis celui du milieu dire :

"Laissez-moi tranquille. Je n'ai rien."

"Je crus tout d'abord que le bonhomme avait affaire à deux escarpes; mais il arriva si souvent de voir des hommes pris de vin, que je n'accordai pas grand intérêt à ces trois pochards qui continuèrent leur route. J'allais quitter mon poste d'observation lorsque je me ravistai; et je restai, plutôt par curiosité.

"Arrivé au coin de la rue Saint-Louis, le trio s'arrêta. Je serais bien en peine de vous répéter la conversation qu'ils eurent. Je sais tout assez l'anglais pour avoir compris que le défunt disait à ses compagnons de le laisser tranquille. De prime abord, j'étais sous l'impression qu'il était Italien. Une fois arrêtés au coin, les trois hommes causèrent un instant, et le plus grand, vêtu de gris comme je pus le voir aux rayons de la lampe électrique brillant en face, sortit quelque chose de sa poche et en frappa sur la chaîne du trottoir et le troisième agresseur leva déjà le pied pour lui frapper la tête lorsque

JE CRIAI A L'AIDE.

Je descendis immédiatement au coin où j'arrivai en même temps que le constable Brossard. Beech gisait dans la rue, à deux ou trois pieds du trottoir, au milieu d'une flaque de sang. J'allai le relever.

En entendant mon cri, les deux compagnons de Beech s'enfuyèrent vers l'Ouest par la rue Saint-Louis, mais ils revinrent par la rue Craig et montrèrent la rue Saint-Denis où ils furent rencontrés par un mécanicien des chars urbains que je vois ici très souvent vers minuit. Ce mécanicien, à qui je demandai s'il avait vu les deux fuyitifs, m'affirma les avoir aperçus fuyant très rapidement vers le nord.

"Voilà, monsieur, tout ce que je puis vous dire. Je n'ai pas encore été assigné comme témoin à l'enquête du coroner."

MADAME MEDERIC GIRARD, domiciliée 92 rue Saint-Louis, affirme avoir vu une partie de la rixe.

"J'étais couchée, à cette heure-là. Mon mari et moi entendîmes des bruits de paroles dans la rue, tout droit devant la maison, et M. Girard ouvrit les persiennes pour voir ce qui se passait. Il y a une lampe électrique au coin de la rue Bonsecours et, comme notre fenêtre donne juste sur le coin, nous pouvions voir facilement tout ce qui se passait.

"Trois hommes arrivèrent en descendant la rue Bonsecours. Rendus au coin de la rue Saint-Louis, l'un d'eux passa quelque chose qu'il venait de prendre dans sa poche, à son voisin, et celui-ci frappa Beech à la

figure; le blessé tomba sur la chaîne du trottoir. En même temps, un homme vêtu de gris descendit la rue en criant :

"COUREZ! COUREZ!"

"Il avait stationné un peu plus haut pendant que les trois autres descendaient. Il devait faire le guet. Toujours est-il qu'il s'agit avec les autres par la rue Saint-Louis, pour revenir sur la chaîne du trottoir. Beech fut ramassé par un policeman et un employé de M. Meunier. Le lendemain, jusqu'à l'orage, on pouvait voir une grande tache de sang près du trottoir."

MADAME JAMES WALKER, la voisine, corrobore entièrement ce témoignage, ainsi qu'un jeune garçon nommé Smith qui a vu la rixe de sa fenêtre au-dessous du logement Girard.

MADAME T. G. BEECH, mère du défunt, rencontrée à son domicile, 22 Desrivères, hier soir, a déclaré à un reporter de "La Presse" :

"Mon fils Dick a quitté la maison lundi matin, vers dix heures. Il était alors en excellente disposition et devait revenir dîner. Je ne l'ai pas revu depuis. Je ne puis vous dire s'il avait appris sa mort. Depuis quelques années, il avait des habitudes irrégulières que j'attribue à une chute sérieuse qu'il fit à fond de cale, il y a trois ans. Il travaillait comme débardeur à venir jusqu'aux premières semaines de la saison actuelle de navigation. Il revenait souvent tard, le soir, et ne disait pas où il était allé. Il était fort physiquement, mais ne travaillait pas toujours. Depuis un mois qu'il avait quitté l'ouvrage, à l'édifice de la Banque Royale, rue Saint-Jacques, il n'a plus d'emploi. Quand il partit, lundi matin, il devait avoir deux ou trois dollars. Il n'était pas querelleur, mais faisait fort facilement des amis un peu partout."

Dick Beech était connu dans les hôtels du bord de l'eau, par les habitants. On lui fait une réputation d'homme paisible, d'aujourd'hui m'ont appris sa mort. Depuis quelques années, il avait des habitudes irrégulières que j'attribue à une chute sérieuse qu'il fit à fond de cale, il y a trois ans. Il travaillait comme débardeur à venir jusqu'aux premières semaines de la saison actuelle de navigation. Il revenait souvent tard, le soir, et ne disait pas où il était allé. Il était fort physiquement, mais ne travaillait pas toujours. Depuis un mois qu'il avait quitté l'ouvrage, à l'édifice de la Banque Royale, rue Saint-Jacques, il n'a plus d'emploi. Quand il partit, lundi matin, il devait avoir deux ou trois dollars. Il n'était pas querelleur, mais faisait fort facilement des amis un peu partout."

Un bouvier employé sur la "Marina", ligne Donaldson, nommé O'Keefe, disait, hier soir, à un représentant de "La Presse" que Beech avait passé la soirée de lundi

DANS LES BUVETTES

de la rue des Commissaires.

"Je connais bien Dick, dit Michael O'Keefe. Il y a deux ou trois ans, je travaillais avec lui comme débardeur. Lundi soir, il dépensa un dollar ou deux à ce qu'il nous a dit, lorsqu'il partit du "Light House", il devait avoir de soixante à quatre-vingts cents, car il comptait son argent devant nous. Il était seul, à ce moment-là, du moins quand il sortit."

Quant au mystérieux jeune homme

VETU DE GRIS,

dont parlent M. et Mme Girard, et quelques autres témoins, ont été portés à croire, sur les quels, que ce doit être un écumeur du port qui, avec deux camarades, croyait avoir une bonne affaire en dépouillant Beech. Il fit le guet pendant que les deux autres assommaient le jeune Anglais.

Le cri poussé par M. Derouin, du haut de la fenêtre, à l'établissement Meunier, la venue de la sentinelle qui donnait l'éveil sur l'arrivée de la police, l'apparition des voisins à leurs croisées, firent que les apaches à dévorer au plus tôt. C'est ce qui explique que

LE CAPITAIN BÉRIAU,

lors de l'arrivée de Beech au poste central de police, trouva soixante cents dans les goussets du pochard. Les agresseurs n'avaient pas eu le temps de le voler. Beech, alors, n'avait pas encore senti les effets de l'hémorragie interne qui devait l'em-

porter quelques heures plus tard, et il semblait posséder ses facultés mentales. Il demanda pardon au capitaine de se présenter devant lui dans un état si peu recommandable.

LE CHEF CAMPEAU

à qui nous avons demandé si c'était l'habitude de ses officiers on des constables de s'assurer du nom de celui qui accompagnait la victime d'une agression, nous répondit :

"Certainement; mais remarquez que la victime, ici, ne paraissait pas avoir été trop maltraitée puisqu'elle pouvait parler, aussi bien que vous et moi. C'est plutôt pour le protéger que le constable Brossard amena Beech au poste, parce que le défunt était en boisson."

LE CAPITAIN BÉRIAU

était l'officier en charge du poste central, dans la nuit de lundi à mardi, lorsque Richard Beech fut amené à la poste par le constable Brossard. Un jeune homme habillé en gris, accompagné la victime et le constable jusqu'à la rue Gosford.

Le capitaine Béreau nous dit : "J'ignorais absolument que Beech avait été trouvé inanimé, coin des rues Bonsecours et Saint-Louis."

"Le défunt ne paraissait pas souffrir de blessures à la tête. Lorsque je lui demandai son nom il me dit en fort accent "cockney" :

"Excusez-moi, capitaine; j'ai pris quelques verres avec des amis, c'est tout."

Le capitaine Béreau ajoute : "Après avoir donné ses nom et prénom, Beech ne put dire où il habitait actuellement, mais il finit par déclarer qu'il venait de Londres. J'inscrivis alors dans le registre comme suit : "Ivre sur la rue Bonsecours. Protection."

"N'ayant reçu du constable, aucun détail particulier, je constatai l'ivrogne au tourne-clefs Député."

LE CONSTABLE JOSEPH BROSSARD,

du poste central, nous donne la version suivante de sa conduite : "Premièrement, dit-il, j'ignorais complètement que l'individu habillé en gris à qui j'ordonnai de me suivre afin de m'aider à relever la victime, fut l'un des amis du défunt. Aussitôt que j'entendis des cris de mort poussés par la victime, et les appels de M. Girard, je descendis au pas de course la rue Bonsecours et vis s'enfuir à toutes jambes dans la direction ouest de la rue Saint-Louis deux individus, les mêmes évidemment, qui venaient d'assommer le nommé Beech. Je crus qu'il était de mon devoir de protéger la victime de l'agression, plutôt que de courir sus aux agresseurs et d'exposer la victime à une fausse censure soit par un véhicule à incendie ou une voiture qu'on s'élancerait par la rue du Champ-de-Mars, et lui ordonnai de me suivre."

"Est-il vrai, demandons-nous au constable Brossard, que vous avez menacé cet individu de lui

FLAMBER LA CERVELLE

s'il ne vous suivait pas ?"

"Non, répond Brossard, puisque j'ignorais que cet individu put être l'un des complices des deux fuyitifs."

"Lorsque je relevai le défunt, ajoute le constable, je lui demandai qu'il avait frappé. Beech me répondit :

"J'ai bu quelques verres avec eux. Laissez faire, j'arrangerai cela moi-même."

En route pour le poste, Brossard questionna l'ivrogne, mais il ne put tirer de lui aucune réponse. Celui qui l'accompagnait, l'étranger habillé de gris, ne semblait pas non plus connaître Beech.

M. MEDERIC GIRARD,

92, Saint-Louis, que nous avons rencontré chez lui, vers 8.30 heures, hier soir, nous déclare qu'il a commis une erreur involontaire en rendant témoignage, devant les jurés du coroner, hier matin. Ce n'est pas dans la direction de la rue Berri que j'ai vu les deux agresseurs de Beech se sauver mais bien vers la rue Gosford. Le fait que je travaillais dans les cours du Pacifique, à la gare Viger, m'a fait nommer la rue Berri pour la rue Gosford.

M. Girard a ajouté que sa version telle que publiée par "La Presse", hier, contenait exactement tout ce qu'il connaît au sujet de cette affaire.

Un des reporters de "La Presse"

LES TRISTESSES DE LA VIE

Une mère et ses six enfants dans le plus complet dénuement viennent se réfugier à Montréal. — Une pénible, histoire.



MADAME HORNISDAS GROULX, DE SAINT-FAUSTIN, PHOTOGRAPHIEE HIER AVEC QUATRE DE SES ENFANTS AU REFUGE DE NUIT.

L'arrivée à Montréal, hier, d'une pauvre femme et de ses six enfants, met à jour un terrible drame de la vie réelle.

Lorsque le train de Labelle est entré en gare, à onze heures du matin, Madame Hornisdas Groulx, de Saint-Faustin, commençait une phase nouvelle de son existence, déjà misérable. Elle allait peut-être recevoir à Montréal, une bienvenue plus cordiale que dans son village où la population ne semblait pas bien prête à l'héberger sans autre récompense que celle du devoir accompli.

Ce voyage, de Saint-Faustin à la métropole fut coupé d'une douloureuse étape à Montréal où la brave mère, confiant sa propre vie et celle de ses enfants à l'influence des lettres du curé, M. l'abbé A. Gauthier, et du maire, alla frapper à la porte de l'Ecole Industrielle de Montréal pour placer les trois plus vieux de ses garçons, les petits René, âgé de 10 ans; Roméo, âgé de 9 ans, et Simon, âgé de 7 ans.

On ne pouvait recevoir là les enfants sans une permission de l'honorable secrétaire provinciale, vu que le père vit encore.

Le mari, parti depuis un mois, a laissé sa famille dans la plus affreuse misère, sans pain, sans abri, sans vêtements, à la grâce de Dieu.

La compagne de sa vie a dû mendier le pain de ses mîches pour ne pas les laisser crever sur la route.

Le curé de Saint-Faustin, M. l'abbé A. Gauthier, paya le passage de la famille à Montréal, vu que la paroisse ne pouvait soutenir cette charge supplémentaire, et c'est ainsi que Mme Groulx, arriva à la gare Viger, hier, après un arrêt à Montfort.

Les six enfants de la délaissée sont René, Roméo, Simon, déjà nommés; Paul Emilio, âgé de 5 ans, 6 mois; Irène, âgée de 4 ans; et Zoé, âgée de 2 ans, 6 mois.

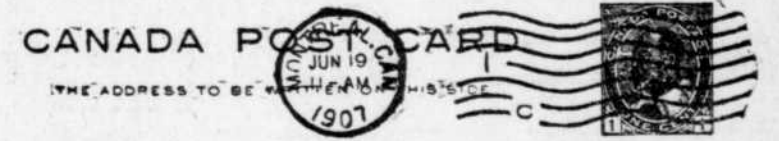
Seule, avec eux, la pauvre femme ne savait trop où aller, en arrivant ici. Ce fut le constable Patrick Brodeur, du poste Central, qui la conduisit au Refuge de Nuit, où M. Rodias Guimet mit une vaste pièce à la disposition des abandonnés.

Madame Groulx dans son malheur n'est pas complètement abandonnée. La maison Viau, (magasin à rayons) de la rue Sainte-Catherine Est, a promis, à M. Rodias Guimet de veiller à ce que les délaissés ne manquent de rien d'ici à ce que les enfants soient placés, soit dans un refuge, une école ou aux soins d'une famille.

Toute personne qui désirerait donner quelque appui à Madame Groulx et à ses enfants pourra s'adresser à M. Rodias Guimet, au Refuge de Nuit, rue Notre-Dame Est, où les délaissés sont actuellement hébergés.

M. l'abbé Gauthier, de Saint-Faustin, recommande tout spécialement Mme Groulx et ses enfants à la charité publique.

UNE CARTE MYSTERIEUSE



Mr. Nelson du Parc Dominion
au Parc Dominion Cto

L'une des faces de la carte postale mystérieuse.

Est-ce une fumisterie? Est-ce sérieux? Voilà les deux questions que se posait hier M. Nelson, le montreur de serpents du Parc Dominion, en lisant l'étrange carte postale qu'un inconnu lui adressait, aux soins de "La Presse".

Tous se rappellent que les serpents de M. Nelson ont été malicieusement empoisonnés, au parc, par vengeance; mais on se demande si l'auteur de la carte mystérieuse d'hier est bien le même que l'auteur de l'empoisonnement?

Nous livrons la carte aux graphologues qui y verront, sans doute, l'explication du noir complot ou de la farce, selon le cas.

J'ai empoisonné vos
serpents peut-être que
jamais du vrai empoi-
sonnement à leur place
Meurtre, homicide??
Soyez en garde
Heureux

LE VERSO DE LA CARTE POSTALE MYSTERIEUSE.

se" a eu quelques minutes de conversation, hier soir, avec l'un des deux frères de la victime, Georges Beech. Ce dernier a déclaré que son parent travaillait ordinairement

CHEZ LES DEBARDEURS

Plusieurs débardeurs, rencontrés ce matin, nous ont assuré que Dick Beech ne leur était pas inconnu. Ils se le rappellent encore pour l'avoir vu au travail, le printemps dernier, alors qu'il était employé à décharger du charbon, soit à la Pointe du Moulin à Vent, ou aux éleveurs d'Hochelaga.

Dans plusieurs hôtels, on nous dit que Beech était un garçon tranquille. Il ne faut pas aller loin, non plus, dans ces établissements du bord de l'eau pour connaître les dessous de

A suivre sur la dernière page

LA PRESSE

Bureau 21 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.
BUREAU POUR LES ETATS-UNIS
A New-York
W. J. MORTON,
919 Brunswick Bldg., 225 Fifth Ave.
Cotter, 20th St.
A Chicago, W. J. MORTON,
M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue
Washington.

POUR L'ETRANGER

CHS. DEWINTER, Limited,
11, Charing Cross Road,
Londres, Angleterre.
LA PRESSE est imprimée et publiée
au No 21 rue Saint-Jacques, Mon-
tréal, par la Compagnie de Publi-
cation de LA PRESSE (Incorporé).
T. BERTHAUME, Président.

Toute correspondance doit être
adressée comme suit: LA PRESSE, No
21 rue Saint-Jacques, Montréal, Can-
ada.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE	15 JUIN
LUNDI	93,479
MARDI	93,426
MERCREDI	93,422
JEUDI	93,524
VENREDI	93,403
SAMEDI	116,892
TOTAL	584,206
HEBDOMADAIRE	50,477

MOYENNE PAR JOUR DE
L'EDITION QUOTIDIENNE

97.367

NOUVELLES MARITIMES

Depuis l'ouverture de la navigation,
216 matelots ont déserté. L'an der-
nier, à la même date, il y avait trois
fois ce chiffre de désertions. Les con-
damnations infligées aux déserteurs
cette année, ont servi de leçon.
— La "Rain", parti de Montréal pour
Sydney, sur lest, a été saisi à son
arrivée. On avait négligé de consigner
certaines marchandises sur les con-
signations du bord. La saisie a été
levée sur paiement de \$400.
— Le "Vacant", yacht de M. Ja-
mes J. Hill, parti aujourd'hui pour le
bas du fleuve. Le propriétaire sera à
bord avec quelques amis. Il va faire
son excursion annuelle de pêche sur
ses réserves.
Le Syndicat des matelots n'a pas
discuté, à sa réunion, le rapport de
la Commission d'arbitrage envoyée ces
jours derniers. L'absence de M. Gear
serait la cause de ce retard.

NAVIGES DANS LE PORT

Cassandra, 4726, Mitchell, Glasgow,
Donaldson.
Montauk, 2612, Morgan, Floride,
Elder, Dempster.
Canada, Cape, 2795, Symonds, Sud
Afrique, Elder, Dempster.
Sekoto, 1968, Omanen, Mexique,
Elder, Dempster.
Ontario, 2750, Peters, Londres, An-
lan.
Victorian, 6744, McNicol, Liver-
pool, Allan.
Lake Manitoba, 6275, Evans, Liver-
pool, C. P. R.
Kilona, 2349, Roberts, Shields,
Thomson.
Gensington, 5645, Thornton, Liver-
pool, Dominion.
Montreal, 5552, Bothby, Londres.
C. P. R.
Montcalm, 3508, Holder, Bristol.
C. P. R.
Vancouver, 3336, Evans, Liverpool,
Dominion.

ROCKLAND

La corporation a installé, dans une
partie de la grande rue, un trottoir en
ciment; c'est une grande amélioration
pour le village.

MONTREAL-VAUDREUIL

A partir de dimanche, le 23 juin,
et chaque dimanche après cette date,
la Compagnie du Grand-Tronc fera
circuler un nouveau train partant de
Montréal à 9.10 a.m., pour Vaudreuil;
au retour, partant de Vaudreuil à
11.10 a.m., pour Montréal, ar-
rivant aux points intermédiaires
dans les deux directions.

CACHETS DU DR FRED. DEMERS

Contre le mal de tête, de
grippe en 5 minutes de tous maux
de tête, les seuls vraiment bons.
Exigez toujours le nom du Dr Fred.
Demers, gravé sur chaque cachet.

IL SUCCOMBE A LA PHTISIE

MORT PREMATUREE DU NO-
TAIRE J. P. BAZINET QUI
VIENT DE S'ETENDRE A ST
HYACINTHE.

(Du correspondant résident de LA PRESSE)
Saint-Hyacinthe, 20 — M. le nota-
ire J. P. Bazinet, dont "LA PRESSE"
annonçait il y a quelques jours l'état
désespéré, est mort hier soir, vers
huit heures à sa demeure, rue Gi-
rouard.
Depuis plus de trois ans, ce citoyen
connu et estimé luttait contre l'im-
portable phthisie.
D'une activité étonnante, on le



Fou le notaire J. P. Bazinet

voyait se traîner à son bureau et va-
quer, en autant que ses forces le lui
permettaient, aux affaires de sa pro-
fession.

En lui, la cause libérale perd un
ami fidèle, un partisan zélé. Il tenait
une étude importante depuis plus de
dix années, conjointement avec Mire
F. X. A. Boisseau. Joseph-Philas Ba-
zinet était âgé de 41 ans.

Né le 16 juin 1866 à Laprébation, il
fit ses études classiques au sémi-
naire de Saint-Hyacinthe et fut ad-
mis à la pratique du notariat en dé-
cembre 1893.

Le 29 janvier 1894, il épousa Mlle
Laura Lapierre, fille de M. William
Lapierre, bourgeois de notre ville.

Une épouse et cinq enfants survi-
vront au notaire Bazinet. Ce sont:
Georges, René, Auguste, Jules et
Paul-Richard.

Mire Bazinet était secrétaire-tréso-
rier de la municipalité de Saint-Hya-
cinthe-le-Confesseur et de la Société
de passage du Pont Neuf.
Les funérailles du regretté défunt
auront lieu lundi. C'est en la cathé-
drale que sera chanté le service funé-
bre.

DIX-NEUF ANS D'ABSENCE

M. Victor Mercier, contremaître
aux usines de wagons palais Pullman,
démis du passage à Montréal, hier, en
route pour Montmagny où il va revoir
sa famille dont il est séparé depuis
dix-neuf ans. M. Mercier avait chargé
du wagon-palais "Yamaska", com-
mandé par l'intercolonial, pour la vi-
site du prince Pushimi.

M. Mercier se dit fort heureux de
revoir son pays qu'il avait quitté à
l'âge de quinze ans et d'entendre
parler français.

PAS DE CRIME

Le coroner a tenu une enquête au
sujet de la mort de George Chan-
dler, qui a fait une chute en travail-
lant à la construction de la nouvelle
alle de l'hôtel Windsor, et le jury a
déclaré qu'il n'y avait pas eu de cri-
me.



Pompadour
Massage Cream
Soyez toujours
BELLES,
Mesdames.

En employant le massage
Pompadour, on prévient et fait
disparaître les rides et déve-
loppe le buste. Il enlève le
masque, les rougeurs, les boutons
à tête noire ou toute au-
tre tache pourvue qu'elle ne
soient pas de NAISSANCE. En
vente chez tous les pharma-
ciens, 35 cents ou 10 cents la
jarre, ou expédié par la poste
sur réception du prix.

Continental Drug and Chemi-
cal Co., Suite A., 1432 rue No-
vembre, Montréal, Cana-
da.
GRATIS: — Sur réception de
10 cents, pour frais de port
nous vous enverrons un échan-
tillon de crème à massage Pom-
padour et notre livre sur l'art
de pratiquer le massage chez
soi.

La correspondance est abso-
lument confidentielle. 120-1111

Comment Acheter un Piano



Des centaines de jeunes filles sortent actuellement des différents couvents, académies et écoles. Celles qui ont étudié la musique vont songer à faire acheter un piano neuf par leurs parents. Et la grande question surgira, "Quel Piano?". Nous dirons à tous les intéressés que nous avons les meilleurs pianos du monde. A ceux qui désirent un piano américain nous dirons, sans hésiter, "prenez un CHICKERING". Pour la pureté du son, la délicatesse de la touche et la durée il est sans égal parmi les pianos américains.

Le piano Canadien qui plaît le plus à tous est le

Piano Heintzman & Co.

Il est offert en vente depuis 53 ans, et c'est encore ce qu'il y a de mieux au point de vue de la construction artistique des pianos. Il n'y a pas moins de 18 Pianos Heintzman & Co. au Conservatoire de Musique de l'Université McGill, 27 au Collège de Dames Whitby, et autant, en proportion, dans tous les Collèges, Couvents et Ecoles du Canada.

Nous le répétons, "choisissez soit un Chickering soit un Heintzman & Co."

C. W. LINDSAY, LIMITED.

Bureau principal: 512 rue Saint-Catherine Ouest (près rue Peel).
Succursale de la Farlie Est: 394 rue Sainte-Catherine Est.

AU CONSEIL MUNICIPAL

On débarrasse l'ordre du jour de toutes les questions inutiles.

En dehors de la discussion sur la proposition de l'échevin Proulx de payer, tous les huit jours, les salaires des agents de police, le conseil a fait hier de la bonne besogne, en ce sens qu'il a débarrassé le feuillet d'une quantité de questions inutiles ou périmées.

L'échevin L. A. Lapointe, en l'absence de l'échevin Clearlake, a proposé que le règlement au sujet des travaux d'amélioration de l'aqueduc d'après le projet Janin. Cela permettra de terminer avant l'hiver la partie la plus importante des travaux: la construction de l'écoulement conduits en béton armé qui donnera à Montréal un approvisionnement constant de cinquante millions d'eau pure, par jour.

L'échevin Giroux a fait la même motion au sujet de la réduction de la taxe de l'eau. On sait que son projet diminue 7 1/2 à 5 pour cent la taxe de l'eau.

Le rapport de la commission spéciale au sujet du canal de Beauharnois a été déposé aux archives, où il dormira longtemps.

L'échevin M. Martin a demandé de changer du calendrier de la semaine de la commission de police pour lui permettre d'y assister, sans manquer à ses devoirs d'homme public, comme député au parlement fédéral. Cette question sera réglée par le président de la commission.

A MAISONNEUVE

Le conseil de Maisonneuve a décidé, hier soir, de prendre les procédures judiciaires nécessaires pour effacer les lignes homologues de la rue Ernest, et acquiescer les terrains nécessaires à l'ouverture de cette rue et de la rue Charlemagne.

La résolution qui limitait la taxe municipale de la "Shawinigan Water and Power Co." a été rescindée.

SAINT-JEAN, QUE.

Il est décidé que le pèlerinage annuel de Saint-Jean à Sainte-Anne de Beauré se fera samedi, le 22 juin. Le retour effectuera le 23.

Mlle Ella Dixon, de Winnipeg, en compagnie de sa famille, a été tuée, depuis quelques mois, retour-
nant à Winnipeg.

UN BRACONNIER CHINOIS

M. Jos. Riendeau, juge de Paix, a condamné à \$10.00 d'amende un Chinois nommé Lee Yee pour avoir chassé en temps prohibé.

Le fils du ciel se baladait dans les bois de Beauharnois quand, malgré son respect pour la loi, il ne put résister à l'envie qu'il avait de tirer sur le gibier qui lui paraissait dans les jambes.

Il fut alors arrêté par un garde-forestier qui lui dressa un procès-verbal pour braconnage. Devant le magistrat, il fut condamné à \$10.00 et aux frais.

TRANS-RIVIERES

La distribution des prix aux élèves de l'Académie Lassalle, sous la direction de M. le directeur des Ecoles chrétiennes, a eu lieu mardi, à 2 heures p. m., dans la grande salle de l'hôtel de ville sous la présidence de M. le Grand-Maire Cloutier.

La séance a été très intéressante. Le chant et la musique furent magnifiques.

CA SIGNIFIE BEAUCOUP POUR LES HOMMES

Un nom protégé par l'enregistre-
ment dans tous les pays.

Au cours de l'année dernière plusieurs maisons du Canada ont reçu l'ordre de ne pas employer le nom "Semi-ready" dans leurs annonces. C'est une marque de fabrique en-
registrée et finis jusqu'au point de l'essayer.

A Toronto une grosse maison de détail chercha à se servir du nom, sachant que sa valeur était inappréciable. Elle a présenté des excuses. A Montréal, une autre maison de détail fut récemment con-
vaincue d'infraction et promit de ne plus recommencer.

Une société de construction de Winnipeg emprunta le nom pour quelques maisons de colons expé-
diées prêtes à ériger.
Le nom de "Semi-ready" n'appar-
tient qu'à la Semi-ready, Limited, une compagnie ayant une grande fa-
brique à Montréal, alimentant en-
viron quatre-vingt magasins au Ca-
nada. En moins de dix ans, ce sys-
tème de confection de vêtements a
fait des progrès merveilleux et il y a
79 raisons pour lesquelles le nom
signifie beaucoup pour les hommes.
Réclame sans marque.

Jas. A. Ogilvy & Sons.

OCCASIONS de VENDREDI DE NOTRE VENTE DE JUIN

La crème de nos Etoffes à Robes à moins qu'à Moitié Prix

L'a-propos, joint à d'extraordinaires bas prix, font de cette vente d'étoffes à robes la plus étonnante de la saison. Pour le choix des tissus, il serait difficile de concevoir offre plus avanta-
geuse. Ce sont de chics étoffes d'été fort en demande dans le moment. Il vous faudrait voir la
marchandise pour vous rendre un compte exact de ces splendides réductions de prix.
Presque deux mille verges sont offertes, à savoir:

Vorsted & costumes léger, pure laine, à rayures et à carreaux ombrés, gris et fauve. Crépoïne française pure laine, avec pois de sole brodés. Couleurs marine, brun, vert, bleu pâle, rose, réséda et cardinal. Prix réguliers \$1.00, \$1.25 et \$1.50. Prix de vente, vendredi, 67c
Mohair et Sicilienne à rayures et à carreaux ombrés, 44 et 56 pouces de large. Régulier, \$1.00 et \$1.25. Prix de vente, vendredi, 47c

REZ-DE-CHAUSSEE

JUPONS DE SOIE

Valant \$5.00 à \$8.50, pour \$3.95
Seulement 40 jupons de sole taffetas, de plu-
sieurs styles, fins de fronces et de plis accor-
dées, de remplis etc., couleurs: noir, marine, car-
dinal, réséda, bleu, mauve, mais et fauve, bien
confectionnés et amples, de toutes les longueurs.
Nos prix réguliers, de \$5.00 à \$8.50. A écoulé,
vendredi, à \$3.95

PREMIER ETAGE

GANTS LONGS EN SOIE A TRES BON MARCHÉ

Ce sont des gants que vous portez avec con-
fort dans les journées les plus chaudes. De textu-
re claire, mais ils sont très résistants. Tout le
monde voudra s'en procurer demain.
Gants en belle sole mirlanese, longueurs à 15,
20 et même 30 boutons. Splendide qualité, blan-
ches et noires. Ils s'yent à la perfection. Tou-
tes les grandeurs. Valeurs régulières, \$1.25 à \$2.
Prix de vente pour vendredi, 95c

REZ-DE-CHAUSSEE

VENTE ATTRAYANTE AU RAYON DES TOILES

Damas de table crème, l'ancien damas, damas
homespun pure laine qui dure pratiquement la vie,
55 pouces de large, en un joli dessin chrysanthé-
me. Nous avons acheté tout le lot à un prix ex-
ceptionnel et on ne pourrait en trouver de sem-
blable. Valeur 65c la verge. Prix de vente de
vendredi 50c

TISSU GRIS A DRAP. — C'est une marque do-
mestique, ce qu'il y a de mieux fait au Canada,
9/4 ou 2 1/2 verges de large pour lit double. Ceux
qui vont à la campagne peuvent le blanchir aisé-
ment. Prix de vente demain, seulement, la
verge 25c

REZ-DE-CHAUSSEE

ARTICLES DE COU D'ETE

Valeur Spéciale de Juin

Une autre vente importante d'articles de cou,
demain. Nous avons choisi parmi notre assorti-
ment, une énorme quantité de nouveaux articles
de cou à très bas prix.

Jolis collets rabattus brodés, en une grande va-
riété de dessins. Prix régulier, 25c. Prix de ven-
te demain, 15c

Un assortiment varié de nouveaux articles de
cou, comprenant plusieurs collets rabattus de la
meilleure qualité. Prix régulier, 45c. Prix de ven-
te, demain, 19c

REZ-DE-CHAUSSEE

ANGLE DES RUES SAINTE-CATHERINE ET DE LA MONTAGNE.

MAGASIN DEPARTEMENTAL AUX DOUBLES TIMBRES ADAM & EPHREM LAMY

1763 ET 1765 NOTRE-DAME OUEST.

LE SEUL MAGASIN DEPARTEMENTAL LICENCIE pour la vente des SPIRITUEUX

Une Occasion Spéciale

AU RAYON DE LA CONFECTION

Une consignment importante de blouses en linon, vendues au-dessous de leur valeur.
25 douzaines de blouses en linon, devant à remplis et centre brodé relié avec insertion valen-
ciennes, jol style à grande effets. Valeur régulière à \$1.00. Prix, chacune, pour quelques jours, 59c
TRES SPECIAL AU RAYON DES HABITS DE GARÇON: — Joli gilet-blouse pour garçon, collet ma-
rin, fait de piqué, toile ou croisé, lot choisi. Prix, chacun, pour quelques jours, 50c

Complète 2 morceaux, pour garçons, le complet, 75c, \$1.00, \$1.25.
MALGRE CES REDUCTIONS, NOUS DONNONS DOUBLES TIMBRES.

SPECIAL: Colonne des Articles à 5c

RAYON DE LA BRODERIE

50 doz. de coupons de broderies et
insertions, dans les plus nouvelles
patrons, seulement, la verge, 5c.

RAYON DES DENTELLES

2,000 verges de dentelles valenciennes,
avec insertions pour appa-
reiller. Valeur autre, la verge, 5c.
Autres valeurs à 1c, 2c, 3c, 4c
jusqu'à 20c la verge.

Rayon des Petits Articles

25 doz. d'éponges, bonne qualité,
belles grosseurs, un lot choisi, cha-
cune, 5c.
300 rouleaux de papier crépé, de
couleurs assorties, le rouleau, 5c.

EPICERIES, VINS ET LIQUEURS

Téléphone Westmont 2137.

Beurre crémerisé de 24c
choix, la livre, 23c
Par lots de 5 livres, 23c
Pruneaux frais, 3 li-
vres, 25c
Root beer Adam, 3
bouteilles pour, 25c
Eau à laver, 2 livres
pour, 25c
Général, 61c
gros flacon, 75c
Whisky écossais et cognac,
très spécial, la bouteille,
50c
Bière Milwaukee, eau mi-
nérale Hiawatha, eau de
Vichy, à 10c
15c et 20c la bouteille.

VIANDES ET LEGUMES

Assortiment complet.

SPECIAL: Colonne des Articles à 10c

Rayon des Etoffes à Robes

16 pièces de mousselines à fond
blanc, avec dessins à nuances dif-
férentes. Valeur spéciale, seule-
ment, 10c.

Camisoles pour dames, manches
courtes ou longues, très spécial,
seulement, 10c.

RAYON DES BAS

60 doz. de bas en coton, pour da-
mes, assortis de grandeurs. Valeur
spéciale, 10c.

Autres valeurs à 15c, 25c et 50c.
Un lot de bas de couleur à fond
ciel, marine, cardinal, rose, nil, vio-
let ou plaid.

10 doz. de collets en guipure, avec
languette, pour dames, crème ou noir,
seulement, Prix spécial, 10c.

Nos occasions de bas marchés étonnent un grand nombre de gens, quoique, malgré ces réductions, nous
donnons DOUBLES TIMBRES sur tout achat.
UNE OFFRE TRES SPECIALE vous sera présentée la semaine prochaine. A vous de lire notre an-
nonce de jeudi.

MAGASIN DEPARTEMENTAL ADAM & EPHREM LAMY

481 NOTRE-DAME OUEST. 1763 ET 1765 NOTRE-DAME OUEST.

L'Enfant de la Séquestrée

PAR PIERRE DAX.

PREMIERE PARTIE

III UN CALVAIRE

(Suite)

Ces longues tiges paraissaient
captiver son attention.
La fleur, appelée "Doigt de Notre-
Dame" dans certains pays, absor-
bait ses pensées plus que les autres.
Elle prenait au sérieux pour entou-
rer les bouquets faits, puis elle le
reposait sur la table, en tas, pour un
emploi à part...
A quel les destinait-elle ?
Cette modeste fleur, qui ne croît
que dans les endroits solitaires, lui
rappelait-elle de doux souvenirs?...
Sa vie glissait-elle dans ses pen-
sées une bienfaisante lumière ?
Voulait-elle pour les conserver
longtemps pour elle seule, dans quel-
que coin secret, les soustraire au ser-
vice des deux femmes qui l'appro-
chaient ?

Ni l'un ni l'autre.

La présence des clochettes pour-
présentait pour la malheureuse un
sujet de lutte atroce si l'on en juge
par les mots qui, tout à coup, tom-
bèrent de ses lèvres.

— Non, non, ce serait lâche de re-
noncer à la douleur ! Les chagrins

ne m'ont pas fait mourir, je puis
souffrir encore... Oui, je souffrirai,
mon enfant chéri, mon Lucien adoré,
en vue de la minute de bonheur
qui m'est réservée et que je ne puis
pas refuser ! Je te reverrai !
Pour toi, mon enfant aimé, je souf-
firai encore... Non, je ne m'empoi-
sonnerai pas !

Ces paroles, ce trop plein d'un
coeur blessé qui s'épanchait, indi-
quaient clairement que la pauvre
femme avait souffert un instant en
fleur avec la vie, en absorbant une
infusion digitale qu'elle se serait
préparée elle-même.

Elle repoussa la mort pour con-
tinuer héroïquement la route de son
calvaire...
Afin de ne point succomber à une
nouvelle tentation, elle ouvrit sa fe-
nêtre, et jeta dans le vide les fleurs
purpurines...

VIII DOUBLE DEUIL

Quand M. Boisselle arriva à la
Tremblay, il était trop tard pour
recueillir les dernières paroles de
Mme Valcourt.

Atteinte d'une congestion pulmo-
naire qui fit de rapides progrès, elle
s'éteignit après cinq jours de mala-
die et ses dernières paroles furent
pour sa fille.

Entre les râles, on entendait pro-
noncer le nom de l'absente, et parmi
les hoquets de l'agonie, de ses lè-
vres tombait comme une suprême
et dernière prière :

— Julia !... quelle soit heureu-
se !... heureuse !...

L'absence de la jeune femme au-
près de la malade ajoutait-elle aux
inquietudes de cette dernière, et at-
tristait-elle son coeur de mouran-
te ?

Non.
Mme Valcourt avait demandé ses
enfants.

Sur la certitude qu'ils s'étaient
annoncés, elle pensait les voir d'un
moment à l'autre...
C'est en songeant à eux qu'elle
s'éteignit.

Elle au moins, n'eut pas la tris-
tesse d'apprendre la dénouement du
jeune ménage.
Dès son arrivée au château, M.
Boisselle comprit que la mort y
avait fait son oeuvre.

LA PRESSE

MONTREAL, 20 JUIN 1907

CURIEUX ETAT D'AME

Nous publions dans une autre colonne le résumé d'un discours prononcé hier à Vancouver par le Dr Sproule, grand-maître des Orangistes du pays et député tory de Grey-Est aux Communes.

Nous mettons ses paroles sous les yeux de nos lecteurs dans le but unique de leur faire voir dans quel absurde état d'âme flotte la pensée de ce pauvre Dr Sproule.

LA COMMISSION D'ARBITRAGE

Les grèves sont toujours un malheur pour la prospérité générale d'une ville ou d'un pays. Qu'elles s'expliquent parfois et se justifient même, en une mesure donnée, c'est ce dont il faut convenir. Les maîtres de l'industrie, les puissants des compagnies, et, comme on dit couramment, les rois des Trusts oublient trop souvent que l'homme n'est pas une machine et qu'il a droit, pour lui et pour sa famille, à un salaire raisonnable. D'autre part, l'ouvrier, a le droit de se protéger, doit éviter aussi de causer des torts inutiles et de réclamer une égalité inadmissible entre les genres de travaux et les capacités des différents travailleurs. De là naissent les conflits entre le capital et le travail. Ils sont pleins de conséquences. Et, assurément, tous les bons citoyens doivent s'efforcer de comprendre ces questions, afin d'éviter les excès des grèves sans pourtant sacrifier le respect des droits de l'ouvrier.

Cette étude, on ne saurait mieux trouver pour la faire que l'important document que signaient l'autre jour, dans l'affaire des débardeurs de Montréal, Mgr Bruchési, le major Stephens et M. Aimey.

Cette sentence arbitrale n'est pas définitive; d'aucuns s'en sont étonnés. La loi Lemieux n'a pas voulu aller plus loin que forcer les intéressés à prendre conseil. Ouvriers et patrons, en cas de conflit, doivent subir l'arbitrage et entendre les conseils que leur donneront les arbitres: c'est sage. Mais on ne leur a pas libéré; à moins de s'engager d'avance, ils ne sont pas tenus d'accepter la sentence: c'est mesure de prudence.

Mais qui ne saisis pas que devant l'opinion, ceux-là seraient mal vus qui ne se rendraient pas à l'avis des arbitres. Comment, voilà des hommes spécialement qualifiés, qui jouissent et à bon droit de la confiance de tous, qui interrogent et délibèrent pendant trois ou quatre jours, puis, ils donnent leur sentiment UNANIME sur le conflit, ils proposent leurs recommandations, et l'on passerait outre? Ce n'est pas, nous en sommes certains, ce qu'en pensent ni les armateurs, ni les débardeurs.

Ceux-ci voulaient une augmentation de 2 1/2 cents l'heure sur le champ. Les arbitres proposent qu'on leur accorde sous forme de bonus à être payé à la fin de la saison de navigation.

Ceux-là, les armateurs, ne voulaient pas augmenter les gages de leurs hommes, s'ils n'étaient assurés de leur voir fournir un travail soutenu pour jusqu'à la fin de la navigation; or, qu'ils promettent le bonus, le tout marchera bien: ils paieront les travailleurs fidèles jusqu'au bout, et pas les autres.

A New-York, les débardeurs, après 53 jours de grève, sont retournés au travail sans conditions. A Montréal, des conseils modérés, respectueux des droits de tous et soucieux aussi des intérêts de toutes les parties en cause, leur ont été donnés; leur a été tracé une ligne de conduite qui leur accorde virtuellement ce qu'ils demandaient.

Définissons des mineurs qui fomentent des troubles pour les exploiter; écoutons les conseils des sages.

L'UNIFORMITE DES LIVRES SCOLAIRES

Nous n'approuvons pas l'échevin Larivière dans le mouvement qu'il veut lancer pour établir l'uniformité des livres d'écoles dans toute la Province et, peut-être, dans tout le pays, s'il donne dans un programme déjà lancé. Ce monsieur n'a évidemment pas calculé les conséquences de sa proposition, inadmissible à tous les points de vue. Ce qui est bon pour Ontario peut ne pas l'être pour Québec; ce qui est excellent pour l'élément anglais de notre province ne conviendrait probablement pas à l'élément français ou catholique. "La Presse" a souvent mis en relief ces divergences d'idées, de caractères, de convictions. Il est aussi impossible d'avoir des livres communs que des écoles communes.

Est-ce que nos écoles ne sont pas systématiquement divisées en deux dénominations bien distinctes? Mais, rétrécissons la question à nos écoles françaises, que seules M. Larivière doit, sans doute, avoir en vue. Nous avons déjà signalé longuement les dangers qui découlent d'une assimilation; car, cette assimilation ne peut s'opérer que par l'Etat, qui nous donnera des livres neutres. Pas plus que le maître, nous ne devons déjà dit; le livre ne peut, ni ne doit être "neutre". On nous a répondu que le maître peut corriger le livre: c'est vrai. Mais pourquoi risquer, par l'application d'un principe dangereux, — et dont on a si souvent abusé ailleurs, — de voir imposer à nos enfants des livres qui seraient neutres?

Voyez ce mouvement intelligent, autant que patriotique de plusieurs de nos meilleurs éducateurs qui demandent des "livres nationaux", c'est-à-dire des livres dans lesquels on s'occupe directement et indirectement, dans les exemples et dans les explications comme dans les leçons et les préceptes, de donner à l'enfant des idées "nationales"? N'est-ce pas la preuve que le livre n'est pas neutre de sa nature, quel qu'il soit au reste?

Pourquoi, l'an dernier, télégraphiquement l'Ontario protestait-il justement contre une géographie qui enseignait l'erreur sous couleur de science?

C'est que la triple formation de l'enfant, la physique, l'intellectuelle et la morale, ne se superposent pas dans sa petite âme à la façon des "composants" d'un "sandwich".

L'éducation et l'instruction ne se séparent pas, — on l'admet; mais, alors, ne les séparez pas sans vous en apercevoir, en prétendant qu'un livre, parce qu'il parle uniquement de syntaxe ou de chiffres, n'a rien à voir dans la formation morale.

Sait-on ce que le gouvernement libre-penseur de la France a fait des grammaires, des livres de lecture et autres manuels? Parce qu'on estime, évidemment, que même les livres, qui ne traitent pas "ex professo" des choses religieuses, exercent une influence, selon l'"esprit" dans lequel ils sont écrits, on s'est donné la peine de corriger, dans les manuels sens bien entendu, les anciens manuels et grammaires.

On ne lit plus, comme au temps du bon Lafontaine: Petit poisson deviendra grand, Pourvu qu'on "lui" prête vie...

mais bien: Petit poisson deviendra grand, Pourvu qu'on "lui" laisse la vie...

On ne donne plus comme exemple de l'"attribut": "Notre-Dame est une église", mais plutôt: "Le chou est un légume".

Sans doute, il n'est pas question encore pour nous de nous imposer ces réagérations de sectaires haineux; mais, remarquons que c'est au nom du principe de l'"imposition" des livres par l'Etat qu'on l'a fait ailleurs.

Si l'on nous parlait d'une uniformité relative, ou, pour être plus net, d'une tendance à l'uniformité, qui ne viendrait pas pratiquement à assurer un monopole à quelques éditeurs favorés, et à paralyser du même coup l'initiative intelligente des instituteurs amis du progrès; ce serait autre chose. Nous en serions.

Mais, en fait d'organisation et de direction dans cette question, que veut-on de mieux qu'une sélection, qu'un choix des livres qui se publient, et cela, par des gens compétents et éclairés, comme cela se pratique, en somme, sous le contrôle du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, dans la province?

La belle affaire que, dans un jeune pays comme le nôtre, on aille ainsi tuer dans leurs germes toutes les initiatives de nos éducateurs intelligents, et cela, nous le répétons, dû-on s'en fâcher encore, pour une question de boutique et de gros sous.

Il y a des gens qui ont une singulière façon de promouvoir les intérêts de leurs concitoyens.

ON S'AMUSE

On a causé du gaz et de l'électricité, des choses sinon désagréables, tout cité lundi au Conseil de Ville; on en a au moins froissantes. C'est la conséquence pour se dire, entre échevins, nuptial de la campagne stérile qui

nous a menés où nous sommes, c'est-à-dire au point où nous étions il y a quatre ans.

Nous y resterons probablement encore longtemps à ce point de départ, car les échevins les plus responsables de cette situation s'amusaient comme des petites folles en voyant recommencer la comédie.

C'est que ces retards successifs, qui ont coûté des millions aux consommateurs de gaz et d'électricité, profitent à bien des gens, à bien des amis connus ou inconnus. La M. L. H. & P. Co., est la première à bénéficier du statu-quo. Elle encaisse ses comptes de gaz à \$1.50 sans se faire prier et continue à refuser d'augmenter son acompte sur l'électricité. Les gens qui, à l'hôtel de ville, posent le plus bruyamment aux défenseurs du peuple peuvent revendiquer l'honneur d'avoir grossi les bénéfices de la M. L. H. & P. Co., au delà des espérances de la compagnie.

"La Presse" n'est nullement favorable à la demande de soumissions pour la fourniture du gaz et de l'électricité à Montréal, alors que des pourparlers sont entamés avec la M. L. H. & P. Co.; c'est compliquer inutilement la situation, surtout en présence de la célérité dont la compagnie a fait preuve et de l'activité si louable, par ce temps de chaleur, du comité des Incendies et de l'Éclairage.

Enfin il fallait en demandant ces soumissions agir sérieusement, disons le mot: intelligemment.

Comment entend-on procéder? la motion suivant des échevins Lévêques et M. Martin va nous le dire:

"Il est proposé qu'une commission spéciale soit nommée pour recevoir des offres publiques relativement à l'éclairage des rues et des domiciles, soit au gaz soit à l'électricité, aussi l'électricité employée par les industriels, et que ces offres soient reçues par la dite commission jusqu'au 1er août 1907, et que la dite commission soit composée des échevins L. A. Lapointe, Lavallée, Larivière, Payette, Mercier, du proposeur et du secondateur."

D'abord, pourquoi une commission spéciale, alors qu'il s'agit de se servir de travaux préparés par les fonctionnaires du département de l'éclairage, d'après les ordres et sous la surveillance de la commission des Incendies et d'Éclairage?

Puis pourquoi avoir exclu de cette commission tous les échevins de la partie Ouest?

Enfin, et cela prouve bien que certains échevins s'amusaient et traitent cette importante question avec un sens gêné des plus blâmables, comment veut-on que des soumissionnaires sérieux, dignes de confiance puissent envoyer leurs soumissions le 1er août prochain?

Avant que la commission ait été nommée, se soit réunie et que les avis aient été publiés nous arriverons au milieu de juillet, ce qui ne laissera que quinze jours d'études aux soumissionnaires.

Un contrat de l'importance, de la nature de celui dont la motion Lévêques et Martin entend disposer — est étudié par les capitalistes et les industriels du monde entier. Si le cahier des charges est pratique, si les prétentions de la municipalité sont équitables, on peut avoir des soumissionnaires; autrement, personne ne répondra à l'appel de la Corporation de Montréal et nous nous trouverons à la merci de la compagnie. Est-ce là ce que veut le proposeur et le secondateur de cette remarquable motion, qui a tant fait récaner quelques pères conscrits?

Les soumissionnaires devront être rendus le 1er août à la ville, les ariveurs légers des supposés soumissionnaires n'auront pas même eu le temps de renseigner leurs clients sur l'aspect légal de la question. Or, on sait que les travaux techniques nécessaires à la préparation de ces grandes soumissions ne sont commencés qu'après l'avis donné par les avocats-conseils des grandes compagnies ou des groupes de capitalistes.

Les gens qui ont de l'argent n'aiment pas le jeter par la fenêtre même pour faire plaisir aux échevins de n'importe quelle ville.

Cette date du 1er août ne peut convenir qu'aux tripoteurs de chartes depuis longtemps à l'affût de cette excellente affaire — à vendre, à céder ou à louer — que seront les contrats du gaz et de l'électricité qu'on prendra à n'importe quel prix, certain qu'on sera de ne pas avoir à les exécuter.

Coats a créé un précédent.

PROJET D'AMUSEMENTS POUR L'ETE

Quand bien même vous ne songeriez pas à autre chose qu'à l'achat d'un Pianola pour vous amuser à la maison cet été, vous passerez encore une des saisons les plus agréables dont vous ayez le souvenir.

Cela s'explique par le fait qu'avec un Pianola vous pouvez jouer, à première vue, l'un quelconque des 20,000 morceaux du répertoire du Pianola.

Le Métronome vous enseigne comment jouer d'une manière artistique, et le Rhéomètre accentue la mélodie et contrôle l'accompagnement.

Instruments de toutes sortes pris en échange.

PIANOLAS, depuis... \$275

PIANOS PIANOLA, depuis... \$650

Le placement est comparativement petit; les résultats, au point de vue du contentement, sont hors de proportion avec le coût.

Pianos loués pour l'été.

NORDEIMER'S, Limited,

589 rue Sainte-Catherine Ouest, wed

CESSEZ DE PRENDRE DES DROGUES

Elles Empoisonnent votre Estomac, vos Nerfs et vos Organes Vitaux.

Vous avez toujours cru que pour guérir une douleur à l'extérieur il fallait prendre quelque chose à l'intérieur. C'est là la cause déterminante de l'habitude qu'ont les Canadiens de faire usage de drogues. Depuis votre enfance vous avez compté sur les drogues pour enlever la douleur. Vous ne vous êtes jamais arrêté à penser que les drogues détruisent les nerfs de l'estomac et surmènent la vie. C'est la cause de vos maux d'estomac. Vous avez ruiné votre estomac avec des drogues fortes et vous avez affaibli l'action de votre cœur en le surmenant avec des stimulants pour le cœur. Vous pouvez augmenter le feu et le tirant d'une fournaise et pousser une machine à sa plus grande vitesse sans l'endommager, mais vous ne pouvez le faire avec des drogues fortes car qu'il n'est pas de fer.

Vous ne vous en rendez pas compte avant que votre cœur refuse d'être surmené plus longtemps. C'est-à-dire quand les drogues, qu'il avait coutume de bien produire leur effet semblant ne plus rien faire et vous êtes forcé de vous apercevoir que votre santé est ruinée.

Chaque fois que vous prenez une drogue pour atténuer l'estomac, la fièvre, les reins ou le cœur, vous faites du tort à votre santé. Vous affaiblissez votre vitalité naturelle en d'autres termes chaque dose les affaiblit, et tout le monde peut s'apercevoir à temps que l'usage continu des drogues empêche l'action naturelle de ces organes. Dès ce moment votre existence dépend des stimulants et quand ceux-ci ne valent plus rien, c'est la fin.

L'électricité remplace l'ancienne méthode de se droguer — l'habitude des drogues. Elles ont naturellement ce que vous attendez des drogues d'une machine. Elles ne sont que de la véritable force à votre organisme, et quand ce dernier possède sa force naturelle il ne saurait y avoir maladie, ni douleur, parce que la douleur est le résultat d'un organisme malade. On ressent un courant régularisant sans piqûre ni brûlure, et l'on perfectionne un appareil qui donne, à la volonté, un courant doux ou fort.

Ma Ceinture Électrique fait des merveilles dans quelques applications. Elle réveille toutes les énergies, développe la vie musculaire et nerveuse, et redonne la sensation de jeu.

THE TROY WAY
THE RIGHT WAY

Avant de quitter la ville
Confiez à la
BUANDERIE TROY

vos linges de corps et de ménage. Elle garantit vous donner le service le meilleur et le plus prompt possible.

PHONES: Main 3644-3645, Main 4447, Main 5818, Main 1805, Up 1999.

Buanderie et Bureaux
VERDUN.

Il y a une grande satisfaction à connaître l'endroit où l'on peut se procurer un article dont on a besoin.

Ceintures en Cuir pour Hommes

Nous en avons un assortiment très considérable dans tous les styles, largeurs et couleurs. Prix: 25c, 35c, 50c, 75c, \$1.00, \$1.25 et \$1.50 chacune.

Ceintures larges, tissées et en canevas, avec et sans poches en cuir, pour hommes, 50c et 75c.

Bretelles d'Été

Un grand choix de jolis dessins et différentes marques à 25c, 35c et 50c la paire.

Jarretières Boston et autres marques, pour hommes, à 15c et 25c.

Brassards en élastique ou supports pour manches de chemises à 10c, 15c et 25c.

Pince-cravates et pince-manchettes, boutons de faux-col, boutons de manchettes, épinglettes, épinglettes avec épingles de sûreté, boutons de célibataires et beaucoup d'autres lignes commodées de babioles pour hommes.

N'oubliez pas de venir nous voir, quand vous aurez besoin de quelques-uns des articles ci-dessus, même s'il ne s'agit que d'un bouton de faux-col. Naturellement, nous aimerions mieux vous vendre un complet d'été, un chapeau de paille, des sous-vêtements légers, des bas, etc.

Magasins ouverts jusqu'à 9 p.m. le samedi 11 p.m.

Alvan
Angle des rues Craig et Bleury, et 401 rue Ste Catherine Ouest.

LE MONT-ROYAL

MAGASIN DEPARTEMENTAL.

ANGLE MONT-ROYAL ET SAINT-LAURENT.

2 JOURS DE GRANDS BARGAINS AU RAYON DE L'ÉPICERIE, VENDREDI ET SAMEDI EXTRA SPECIAL

1 livre de beurre de crème de choix. Rég. 28c. Notre prix. 22c
24 1/2 lbs fleur marque "Empress". Rég. 75c. Notre prix. 55c
8 lbs farine avoine roulée. Rég. 52c. Notre prix. 25c
8 lbs pois cassés. Rég. 32c. Notre prix. 25c
10 lbs fèves blanches. Rég. 40c. Notre prix. 25c
3 boîtes légumes, 1 pois, 1 tomate, 1 bœuf d'inde. Rég. 32c. Notre prix. 25c
4 lbs empois. Rég. 32c. Notre prix. 25c
7 barres savon Comfort. Rég. 35c. Notre prix. 25c
6 paquets Pearlina. Rég. 30c. Notre prix. 25c
21 livres de sucre granulé de Redpath. Rég. \$1.15. Notre prix. \$1
3 paquets poudre à gelée. Rég. 30c. Notre prix. 25c
8 livres oignons blancs. Rég. 82c. Notre prix. 25c

ARTICLES DE FANTAISIE POUR DAMES

Collets blancs rabats en broderie et dentelle. Rég. 15c. Notre prix. 10c
Collets et poignets en broderie. Rég. 40c. Notre prix. 25c
Collets lavables en toile et dentelle. Rég. 35c. Notre prix. 25c
Ceintures en sole couleurs et grandeurs assorties. Rég. 38c. Notre prix. 25c
Ceintures en toile brodées qualité de 38c. Notre prix. 25c

OCCASIONS AU RAYON DES BAS

Bas en coton noir sans couture, qualité de 25c. Notre prix. 15c
Bas en cachemire noir léser, qualité de 30c. Notre prix. 25c
Bas en fil ajouré en blanc, brun, noir, qualité de 65c. Notre prix. 50c

RUBANS A SACRIFICE

1 lot ruban satin duchesse et faille dans toutes les bonnes nuances, largeur 6 pcs, qualité de 50c. Notre prix. 25c

RAYON DES ETOFFES A ROBES

Alpaga sur fond blanc à dessins de couleur pour blouses, prix très spécial. 45c
Battiste de laine française dans les couleurs de vert champagne, blanc, bordeaux, mauve, marine, noir, largeur 46 pcs, rég. 69c, notre prix. 49c
Eolienne large de 44 pcs. en réséda champagne, ciel, marine, blanc, gris, qualité de \$1.20. Notre prix. 85c
Peau de soie noire épaisse et brillante, qualité supérieure à 85c, notre prix. 58c

GRATIS

Boutons-Insignes de St-Jean-Baptiste seront donnés gratuitement samedi entre 9 et 11 a.m.

RAYON DES BLOUSES POUR DAMES

25 doz. blouses en linon blanc garnies d'insertions de dentelle et broderies, valant 65c et 75c, notre prix. 49c
20 doz. blouses en linon blanc garnies d'insertions de broderie, régulier, \$1.00, notre prix. 69c
18 doz. blouses en linon blanc garnies de dentelle et broderie, valeur incomparable à \$1.50, notre prix. 99c

VANIER & LESAGE LTD.

OLD LIQUEUR BISQUIT BRANDY
OLD LIQUEUR

MARQUE DE FABRIQUE



Peintures Préparées Pour les Planchers qui séchent en 8 heures

PEINTURES préparées pour l'intérieur.
PEINTURES préparées pour l'extérieur.
PEINTURES préparées émaillées.
PEINTURES préparées aluminium.

P. D. DODS & CO.
162 RUE MCGILL.

LE GIN "NIGHT CAP"

LE PLUS FORT, LE PLUS FIN, une marque féminine DE VIEUX SCHIEDAM Pur Reconstituant Le Farou des Hollandais...
L. CHAPUT FILS & CIE. SEULS AGENTS MONTREAL

FEMMES, FILLES DEMANDEES

Opératrices en Fourrure

OPÉRATRICES — On demande des filles pour le moulin à fourrures, ouvrage permanent. S'adresser G. Or-

ROULEUSES — On demande des rou-
leuses de cigares. Bons gages. S'a-
dresser chez L. O. Grothé, 556 rue Saint-
Laurent, coin Ontario. 192-6

STENOGRAPHE — On demande une jeune fille d'expérience pour travaux de sténographie et clavigraphie. S'adresser à M. Maxson, avocat, 30 rue St

VENDEUSES

VENDEUSE demandée dans un magasin de confections pour dames ; devra parler les deux langues et expérience. S'adresser à M. Marchand, 205

VENDEUSE demandée dans un magasin de confection pour dames, expérience et connaissances des deux langues requises. S'adresser à M. Marchand, 197 boulevard Saint-Laurent.
191—8

VENDEUSES

Demandées pour magasin de chaussures, parlant les deux langues. S'adresser à :

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une servante générale pour petite famille de 3 personnes. S'adresser 97 Sherbrooke Est. 189—6

SERVANTE — On demande une servante générale, trois personnes, pas de lavage, pas d'enfant, No 250 Saint-Denis. 190—2

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine, qui passerait l'été à la campagne. Références exigées. Ecrire boîte 399 "La Presse". 191-8

SERVANTE — On demande une servante générale pour une famille de deux personnes. Pas de lavage ni repassage. S'adresser au No 810 Dorchester ouest. 191-6

SERVANTE demandée. Pas de lavage, ni repassage, veuve ou per-

bonne âgée, pour la campagne, près de Montréal. Casgrain, opticien, 157 Sainte-Catherine Est. 191—6

SERVANTE demandée au No 1104 Deslorimier, petite famille, un enfant seulement. Références. 191—6

SERVANTE — On demande une servante générale, sachant faire la cuisine. Bonnes références. Au No 957 Saint-Denis. 191-n

SERVANTE — Une dame anglaise demande une fille active pour aider au ménage d'un petit plain-pied.

un sachant un peu l'anglais de préférence. Travail léger et bon salaire à la fille voulue. S'adresser le soir, 715 rue Saint-Louis, Annexe. 191-3

SERVANTE demandée, pas de lavage. S'adresser chez J. O. Martineau, 172 Marie-Anne, coin Lasalle. 191-6

SERVANTE — On a besoin immédiate-
ment d'une servante générale.
Très bon salaire à une fille recomman-
dée. S'adresser 264 rue Ontario Est.
192-3

SERVANTE — On demande une ser-

SERVANTE — On demande immédiatement une servante pour famille de deux personnes seulement. pas de

lavage. 357 rue Maisonneuve. 192-6

SERVANTE — On demande une jeune
fille pour aider au ménage, famille
de deux personnes, 458 de Montigny Est.
192-2

SERVANTE générale demandée. S'adresser à 42 Saint-Denis, pas de la vage.

SERVANTE générale compétente demandée, munie de recommandations. Bons gages. Aussi, petite fille pour avoir soin des enfants, 229 avenue Clarke.

Westmount. 20.22

SERVANTE -- On demande une jeune fille comme servante pour famille de trois personnes, pas de lavage ni repassage. Bons gages. S'adresser 1896 rue Saint-Jacques, Saint-Henri.

SERVANTE générale demandée, avec références. Gages, \$15.00, pas de lavage. 94 avenue Arlington, après 5 p. m., ou téléphone Westmount 1285. Il faut parler l'anglais.

SERVANTE — On demande une servante pour aller à Boucherville

te durant la saison d'été, pas de la-
vage. S'adresser bâtisse Alliance, 107
rue Saint-Jacques, chambre 68.

193—2

SERVANTE — Française de préféren-
ce — demandée, pour petite fami-
le, 3 personnes, pour aider aux soins du

SERVANTE — Jeune fille de la campagne demandée, comme servante pas de lavage. Bon salaire. No 1305 Notre-Dame. Est

SERVANTE — On demande une servante sachant faire la cuisine. Blanchissage en dehors. Bons gages, 36 Laval.

SERVANTE GENERALE demandée, Ne 519, Dorchester Est. 102-2

SERVANTE — On deman de une ser-
vante sachant faire la cuisine, pai-
de lavage ni repassage. Bons gages. S'a-
dresser 178A Montcalm. 193-2

SERVANTE — On demande une ser-
vante sachant faire la cuisine, pai-
de lavage ni repassage. Bons gages. S'a-
dresser 178A Montcalm. 193-2

SERVANTE — On demande une servante générale, pas de lavage. S'adresser 23 avenue Viger, (Dubord).

SERVANTE — On demande une servante et une fille de salle. Hôtel Châteauguay.

AGENTS DEMANDES

LA SOCIÉTÉ COMMERCIALE D'ASSURANCE contre les Vo-
leurs et les Bris de Glaces, demande de
bons agents. Salaire ou commission,
chambre 4, bâtisse New-York Life, Isi-
dore Crépeau, gérant. 180-25

AGENTS à salaire ou à commission.
L'article qui se vend le mieux.

tous ceux qui font usage de plumes et d'encre l'achètent en le voyant. 200 à 500 pour cent de profit. Un agent a déjà vendu pour \$520 dans six jours; un autre, \$32 en deux heures. Monros Mfg. Co., X., 230 La Crosse, Wis.

AGENTS — Désirez-vous une bonne ligne ? Une nécessité de ménage. Se vend à vue. Gros profits et territoire exclusif. Ceux qui l'achètent un fois ne s'en passent plus. Echantillon gratuit. The R. H. Co., 207 rue Saint-Jacques, Montréal. 192-6

AGENTS demandés pour faire de la sollicitation dans les heures de loisir, le jour ou le soir. Nous offrons de fortes commissions. S'adresser à l'Agence Beardwood, chambre 315, bâtisse de la New York Life. 193-6

CHAMBRES A LOUER
CRAIG EST. 25 — C. A. L. — Belles
grandes chambres peintures et
tapissées à neuf. Commodités modernes.
189-3

LAGAUCHETIERE EST, 319. — Cham-
bre-salon à louer, premier étage.
Prix modéré. 193—3

1

PROPRIETES DE CAMPAGNE

POINTE AUX TREMBLES - Cote-
tage de campagne à vendre, en
face du fleuve, grand jardin, arbres
fruitiers de toutes sortes, site idéal. A
1 mille en deçà du village, 14,000 pieds
de terrain, bain, etc. S'adresser notaire
Beaudry, 77 Saint-Jacques. 192-6

OCCASIONS D'AFFAIRES

BUREAU d'immeubles à vendre, éta-
bli depuis 15 ans et faisant
d'excellentes affaires. Le propriétaire
abandonne pour cause de maladie. S'a-

dresser à J. B. Brunet, courtier d'immeubles, 76 Saint-Jacques. Tél. Main 1314. Marchands, 555. 192-4
J. B. BRUNET
 Courtier d'immeubles, 76 Saint-Jacques. Tél. Bel 1314. Marchands, 555.
 4 RESTAURANTS de \$500 - \$400, \$300, \$200 et \$100 dans les meilleures parties de la ville.
 6 EPICERIES non licenciées, faisant des affaires variant de \$150 à \$400 par semaine.
 2 EPICERIES licenciées, de \$1200 à \$2,000 de stock, faisant affaires de \$350 à \$600 par semaine.

8 AMEUBLEMENTS de \$150 à \$1,200.
avec l'ouïr raisonnable, bonne chance de bien se placer.

3 CLOS de bois, de \$800 à \$3,000. C'est
une aubaine pour ceux qui veulent
se mettre en affaire.

EPIECRIE et boucherie faisant de
très bonnes affaires, dans une des
principales rues de la ville; peut s'acheter
pour \$800. Petit loyer.

J. B. Brunet, 76 Saint-Jacques. Tél.
Beil Main 1514; Marchands, 558.

189-6

OCASION D'AFFAIRES — Salle de
billards, tabacs, cigares, sur le
boulevard Saint-Laurent. Aussi des
affaires, une dans l'ouest de la ville et
une dans le centre, à louer à Alex.
Desmaréau. No 60 rue Notre-Dame Est.

761. Main 1757. 761—5

HOTELS A VENDRE

HOTELS A VENDRE — Johnson, Grace et Lepage, 58 Saint-Jacques. Restaurant licencié, situé 759 rue Mont-Royal, améliorations modernes, \$3,000 comptant, balance & conditions faciles.

JOHNSON, GRACE et LEPAGE — Restaurant licencié, rue Craig, recettes \$40 par semaine, 55,000 comptant, balance 35,000, chance, exception-

JOHNSON, GRACE et LEPAGE —
Restaurant licencié, à Saint-Henri,
près des usines du Grand Tronc. Licen-
ce conditionnée \$2,400 comptant. L'ac-
cise payée pour l'année.

JOHNSON, GRACE et LEPAGE —
Restaurant licencié, près du dépôt
du Grand Tronc, bail de 8 ans, recettes
\$400 à \$500 par semaine, \$8,000 comptant,
la balance au désir de l'acquéreur.

JOHNSON, GRACE et LEPAGE —
Épicerie rue Sainte-Catherine, ré-

JOHNSON, GRACE et LEPAGE —
Magasin de cigares et salle de billard, située rue Saint-Laurent, 4 tables, loyer bas. Cigarettes 3 pour semaine, à vendre à conditions faciles.

JOHNSON, GRACE et LEPAGE —
58 Saint-Jacques, magasin de bon-
bons et cigares, situés rue Saint-Jacques,
avec logement, recettes par semaine.
Prix \$500, un bon marché. 189—6

HOTEL — A vendre, plusieurs hôtels
et restaurants licenciés, au centre
et la banlieue. J'ai aussi hôtel de cam-
pagne et de ville, que j'échangerais contre
propriété. S'adresser Jean Castelli,
rue Sainte-Catherine Est, vis-à-vis
"La Patrie." établi depuis 18 ans dans
cette ligne. Aucune commission à payer.
189—6

HOTEL à vendre, rue Notre-Dame, Maisonneuve, prix \$6,500, \$2,500 comptant, revenus \$150 par semaine.

HOTEL à vendre, rue Notre-Dame ouest, prix \$5,500, \$2,000 comptant. La licence peut être transférée en aucun temps.

HOTEL à vendre à dix milles de Montréal, compris la licence et le stock, prix \$1,500, \$1,000 comptant. Chs. Lebeau.

HOTEL à vendre à trente milles de Montréal, compris la licence, le stock, l'aménagement, prix \$2,000, \$1,200 comptant.

SALLE à dîner à vendre, rue Saint-Paul, prix \$2,500, \$400 comptant. Revenus \$36.00 par jour. Chas. Lebeau, hôtelesse "La Presse".

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN — A vendre, magasin de confection pour dames, comprenant stock, fixtures et petite manufacture, dans le magasin, machine électrique, aucune offre raisonnable ne sera refusée. Ecrire à boîte 317 "La Presse". 188—6

MAGASIN A VENDRE — Magasin de tabac, bonbons, cigares, rafraîchissements, vendra à un prompt acheteur, aucune offre raisonnable ne sera refusée. 1189 Saint-Laurent. 190—6

MAGASIN A vendre, le Palais des Fumeurs, Salon de toilette, salle de billard, attachés à l'établissement, vendra bon marché. 287 Sainte-Catherine Est. 189—6

EPICERIES A VENDRE

ÉPICERIES — A vendre, deux épico-
ries de première classe et
propriétés avec baux. Conditions faciles
pour un acheteur sérieux. S'adresser à
Z. A. Lambert, 246 Saint-Paul, Tél. Maïa
871. 188—6

ÉPICERIE non licenciée à vendre, avec
un stock frais, faisant de bons
affaires dans un beau local, loyer très
bas. S'adresser 178 rue Brébeuf.
190—8

ÉPICERIE générale à vendre, établie
depuis 20 ans, dans une ville su-
rieure, 1200 habitants, 1200—8

à 75c. d'après inventaire, pour com-
pant. Faisant \$20,000 d'affaires par an
pée. Je donnerai deux mois de loyer
à prompt écheteur. Cause santé. Ec-
re Cam. 57 "La Presse." 190-4

FERMES À VENDRE

 ALBERTA. Ferme à vendre. —
Belle ferme dans le Nord-Ouest,
320 acres, dont 140 en blé, avec ac-
colte et tout le matériel, bétail et ma-
chines. À 1½ mille de la ville. Prix fai-

L'EPIPHANIE — Ferme à vendre, magnifique ferme, 200 arpents, les 4/5 en culture, ou foin, balance en bon bois, bien clôturée, bien bâtie, amé辩论nations modernes, près de l'école des charrs. Il reste encore 20 à 30 places à concéder, le tout \$10,000, conditions faciles. S'adresser L. Charpentier, 1151 Delorimier, Montréal. Le soir, de 7 à 8. Tél. Est 2344. 185-6

CANTONS DE L'EST — A vendre. Arabes cantons de l'Est. \$2.25

milles de Sherbrooke, et à 10 milles de Richmond, sur le Grand-Tronc belle et bonne ferme de 200 arpents située à un mille du dépôt de Kingsville et à trois milles de l'église de Danville. Nombreuses constructions et les plus bon. Maison d'habitation en premier ordre avec salle de bain et plomberie moderne. Fournaise dans le cave. Pression d'eau dans toute la maison et les étables. 110 arpents de pleine culture, balance en bois de construction, de passer les chauffages, de foin et paille, moderne pour l'élevage de la volaille. Nombreuses machineries agricoles. On vendrait tout

monté ou séparément. Prix demandé
\$7,000. Conditions de paiement faciles
et avantageuses. S'adresser B. Champ-
louis, boîte 25, Danville, Qué.

RETENU CHEZ LUI

L'échevin Payette est indisposé, puis quelques jours et, sur le conseil des médecins, gardera la chambre pendant une huitaine.

COMMERCE

SLE — Marché plus ferme à Chicago par suite des mauvaises nouvelles reçues de l'ouest, au sujet de la récolte. A Winnipeg, le marché est aussi légèrement en hausse. A St-Louis cours d'un - 88 1/2 cent le juillet, 91 3/8 cents octobre, en ferme.

[illegible]

VIANDES — Par de changement à plusieurs reprises les prix ont subi de fortes variations. Les viandes de bœuf, de mouton et de porc, demande est bonne et les prix restent fermes ; on vend les lots de choix à \$7.40 à \$7.50 le 100 livres. Les veaux, cotés, le 100 livres, \$7.20 à \$7.40, 100 livres.

SALAISONS — On note gros lard canadien, par tierces, \$32.50 à \$33, et au détail, \$32.50 à \$33.50, 100 livres. Les autres lards à \$23.50 ; hautes cotés, \$21.50 à \$22 ; lard mince, \$20 à \$25.50 ; lard très gras, \$24 à \$24.50.

POISSONS — Le saumon composé par tierces, 10 à 104, cts ; en boîtes de 50 livres, 104 à 105, cts ; en saeu de 100 livres, 104 à 105, cts ; saumon blanc, 100 livres, 10 à 11 cts ; saindoux pur, par tierces, 375 livres, 12 1/2 à 13 cts ; en saeu de 100 livres, 13 cts.

POISSONS FUMES — Les jambons, de 25 livres et plus, 134 à 14 cts ; de 12 à 25 livres, 14 à 154 cts ; de 12 à 18 livres, 14 à 15 cts ; saucissons, 12 à 13 cts.

BEURRE ET FROMAGE — Fromage
d'Ontario, 12 cents; de Québec, 11 1/2-8
cents; 11 1/4 cents des Cantons de l'Est,
11 1/4 à 11 7/8 cents.
BEURRE des Cantons de l'Est, 21
cents; de Québec, 20 1/2 à 20 3/4 cents.
d'Ontario, 20 cents; domestique, 18 à
18 1/4 cents.
ŒUFS — Marché très faible; on
n'attend d'une nouvelle baisse; deman-
de limitée à 17 à 18 cents la douzaine.
FEVES — Très fermes à \$1.40 à \$1.45.
SOJA \$1.25 à \$1.30; pois \$1.15 par 90 livres, sur rail,
à \$1.20 et \$1.25.

STOCKS		BONDS		STOCKS		BONDS	
Vend	Acq.	Vend	Acq.	Vend	Acq.	Vend	Acq.
Am. Co. R. S.	...	...	...	Am. Co. R. S.	...	...	...
Bel. Tel. Co.	...	...	...	Bel. Tel. Co.	...	...	...
B. C. P. Co.	...	...	...	B. C. P. Co.	...	...	...
Can. Conv.	...	...	...	Can. Conv.	...	...	...
Can. Pac.	...	...	...	Can. Pac.	...	...	...
Can. Ry.	...	...	...	Can. Ry.	...	...	...
Det. Ed. Ry.	...	...	...	Det. Ed. Ry.	...	...	...
Dom. C. Co.	...	...	...	Dom. C. Co.	...	...	...

D. J. St Co	20	15%	Montreal	243
51	49%	National	278	
Del. M. Ry.	97	87	N. S. w.	284
pld	78	65	Ontar	182
Hav. Elec.	31	29	Ottaw	280
" pfd	64	53	Quebs	280
Int. Trac. pd	72	70	Royal	280
Int. C. Co	74	70	Royalaw.	280
" pfd	74	74%	Sovereign	280
L. of W. Co.	74	74%	Sovereign	280

As. Paper		Toronto	
pid	106	102	144
Macdon. Co.	69	64	
Mac Pkwy	65	64	
Mex. L. & P	47½	45½	22
& S.Paul	102	100	41
M.L.H. & P.	87	76	38
M.L'n & M.			124
M'on. Mt. H.	206½	204½	
New St. Ry.			
N.I.D.C. Cm			
Pfd			
Loan M.			
Dom.			05
Dom. L. S			76½
Bell Tel.			100½
C. C. Cot.			25
Dom. Cot.			
Dom. C.			
Dom. L. S			

... pld.	153	...	Hay, R.	...
N. Y. T. Co.	159	187%	Kew, M.	...
Nippon	...	...	Lake, W.	...
N. O. T. Co.	40	35	Laur, P.	...
N. S. S. & C.	69	68%	Mag, J. Dev.	...
... pld.	...	...	M. E. L. Co.	77%
N. W. Land	...	...	Mex. L. P.	81%
N. Y. Star	...	...	M. L. H. P.	...
... Mil. Co.	...	...	M. S. Ry.	100
... pld.	117	112	N. S. S. Cl.	12%
... man's Lt	40	39	N. S. Con.	39

St. John's P.R.	42	44%	Free Bros.		76%
St. John's P.R.	122	121	Rick, Onto.		
Portland	20	25	Rio de Jan.		
Toronto	262	100	Sao Paulo		
Prinlaid			St. John Ry.		
Tri City ptd			Tex. S. A.		
Twin City	93	91			
West India					
Winipeg					
Win. Hotel			W. India.		
			Win. E.		
			Leur P.		

VENTES DE L'AVANT-MIL

Mont. Cot. — 25 à 125.
Textile Pfd. — 10 à 88½.
Scotia Con. Bds. — \$500 à 106¼.
Detroit. — 10 à 63, 25 à 62¼.
Mackay Pfd. — 6 à 66, 10 à 65.
65.

L. of Wds. — 4 & 75.
Rio Bds. — \$2000 & 76 3-8.
Toledo. — 15 & 25.
Mont. St. Ry. — 17 & 205.
Can. Pac. — 10 & 168 7-8.
Illinois Pfd. — 10 & 84.
Toronto Ry. — 111 & 100.
Power — 3 & 87, 10 & 86½.
Rio. — 50 & 44½, 50 & 44 5-8, 50 & 4.
Lau. Pfd. — 5 & 106.

Bk. Mont. — 4 à 246, 25 à 245%, 8
146.
Bk. Com. — 9 à 171.
Mer. Bk. — 6 à 161.
Rich. et Ont. — 6 à 65, 25 à 63%,
63%, 2 à 65.
Coal. — 10 à 57%, 10 à 57%.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Com. Bank - 27 & 171.
Rio - 25 & 44 7-8.
Soo Com - 25 & 100.
Detroit Unit. - 10 & 63.
Mont. Power - 5 & 86 1/2, 25 & 86, 25 &
5, 25 & 86 1/2, 4 & 86 1/2.
Mont. Street - 10 & 204, 5 & 204.
Rich. et. Ont. - 50 & 63 1/2, 1 & 64.
Toronto Rls - 10 & 100, 50 & 100, 20
100, 10 & 100, 50 & 100.

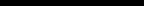
BOURSE DE NEW-YORK
Cours fournis à "La Presse" par F.
C. Randolph, courtiers, 87 rue Saint-
François-Xavier.

VALEURS	Ciot.	8 00	VALEURS	8 00	Ciot.
Am. Car. F. prf.	40½	40½	K. & T. & C. prf.	82½	82½
Am. C. Oil.			L. & N. & H.	63½	64
Am. Loc. Co.	35½	36	Mann. Elev		
A. L. Copper	82	82	Minn. Pac.	74	75
Am. Smelt. Co. prf.	115½	115	Metropoli.		
			Nor. & W.	78	75
			W. & W.		

T. & S. T.	50%	50%	N. Y. C. & H.	112%	110%
Balt. & Ohio	38%	95%	N. Y. C. & W.	34%	34%
" prf.			Nat. Lead C.	34%	34%
B. R. T.	87	33	Pacific Mail		
C. & Al. Co.			Penn. R. R.	119%	119%
Can. Pac.	166%	148%	P. Steel com		
Gen. South.			People Gas.	90%	90%
Ind. & Ohio	43%	42%	Phil. R. R.	161	99%
Ind. & W. Va.	141	141	" prf.		
M. & N. St. P.	126%	125%	" "I prf.		
M. & N. St. P.			W. Va. R. R.	311%	311%

G. N. & L.	South, Pac.	prf.	77 1/2
G. F. & L.	South, Pac.	70 1/2	75 1/2
G. C. & S. L.	Ten. C. & I.		
D. Lark & W.	Texas Pac.		20 1/2
D. & Hud.	Twin City.		
Det. U. Hy.	U. S. L. C.		
D. & R. Co.		prf.	
D. & S. & AL.	U. S. S. C.	7 1/2	10 1/2
D. & S. & AL.		prf.	
Erie Rail.	U. S. Rub. C.	97 1/2	97 1/2
		prf.	

Great Wet.....	10	10	Wabash.....	125	125
Gen. Elec.....	138	138	West U. Tel.....		
Loc. Valley.....			Wis. C. E.....		
Il. Cent.....	138 1/2	138 1/2	Mechan. Co.....		
Money.....					



HOMMAGE A L'UNIVERSITE D'OTTAWA

L'Université d'Ottawa lui confère le diplôme de docteur en droit.—Un beau discours du Maître-Général des Postes.

Ottawa, 20. — Hier, en la salle Saint-Patrick, en l'honneur de la solennité du diplôme de docteur en droit de l'Université d'Ottawa, à l'honorable M. Lemieux, Maître-Général des Postes du Canada, et au sénateur Coffey, rédacteur du "Catholic Record". La cérémonie était présidée par le R. P. Murphy O.M.I., recteur de l'Université, assisté de son Excellence Mgr Sharnett, délégué papal.

Tous les élèves de l'Université étaient présents.

Voici le texte du discours que l'honorable R. Lemieux a prononcé à cette occasion:

DISCOURS DE L'HON. M. R. LEMIEUX

Université d'Ottawa, 19 juin 1907.

Monsieur le Recteur,

Messieurs,

Vous venez de me conférer le grade de docteur en droit et d'accepter de reconnaître votre précieuse contribution. C'est un titre de noblesse dont je ne saurais trop apprécier la valeur. C'est un lien nouveau qui m'unit à l'Université d'Ottawa, à cette Université qui a été fondée en 1827 et qui a été terminée en 1853 et en 1854. Vous m'avez donc honoré d'un titre de docteur en droit. C'est un honneur que je ne saurais trop apprécier. C'est un honneur que je ne saurais trop apprécier. C'est un honneur que je ne saurais trop apprécier.

Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur.

Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur.

Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur.

Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur.

Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur.

Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur.

Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur.

Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur.

Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur.

Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur.

Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur.

Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur.

Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur.

Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur.

Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur.

Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur.

Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur.

Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur.

Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur.

Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur. Je ne saurais trop apprécier cet honneur.

naissance; mais il est simplement utile pour acquiescer à la science? Ne pourriez-vous pas, sous la direction de quelques maîtres, fonder des écoles d'études? On a fait la remarque que vous faites des films canadiens-français et que vous les vendez à l'étranger. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques.

Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques.

Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques.

Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques.

Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques.

Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques.

Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques.

Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques.

Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques.

Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques.

Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques.

Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques.

Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques.

Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques.

Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques.

Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques.

Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques.

Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques.

Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques.

Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques.

Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques.

Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques.

Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques.

Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques.

Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques.

Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques.

Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques.

Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques.

Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques. Vous avez donc des connaissances techniques.

La Banque des Marchands du Canada

La quarante-troisième assemblée annuelle des actionnaires de la Banque des Marchands du Canada a été tenue au bureau de cette institution, hier, à midi. Les membres suivants étaient présents: Sir H. Montagu Allan, MM. Jonathan Hodgson, Thomas Long, C. F. Hosmer, C. F. Smith, Hugh A. Allan, Alex. Barnett (Renfrew), John Patterson, Michael Burke, George Hague, E. F. Hebdon, M. S. Foley, C. R. Black, John Beattie, George Smith et M. T. Burke.

L'assemblée fut ouverte par Sir H. Montagu Allan, le président. Il prit le fauteuil et pria M. C. N. Read secrétaire de la banque, d'agir comme secrétaire de l'assemblée.

LE RAPPORT ANNUEL

Le président soumit alors le rapport suivant des directeurs: Les directeurs désirent présenter aux actionnaires leur rapport annuel des affaires de la banque jusqu'au 31 mai dernier.

Les profits nets de cette année ont été considérables, ceux de l'année dernière, et cela à cause de l'état favorable du commerce qui tend constamment à s'améliorer et à stimuler les affaires, ce qui détermine un besoin d'argent plus ou moins grand, avec comme conséquence, des taux un peu plus élevés. Vous directeurs ont pu cette année élever le fonds de réserve de la banque au montant de \$4,000,000, en plus du montant de \$100,000 déduit du compte des édifices de la banque, et de la contribution de \$22,000.00 au fonds de retraite des fonctionnaires.

L'on remarquera que le capital payé et le fonds de réserve de la banque ont atteint le chiffre de \$10,000,000.

Les divers succursales de la banque ont été d'abord inspectées durant les deux derniers mois.

C'est avec un regret vraiment sincère que nous devons enregistrer le décès arrivé, il y a quelques jours de notre collègue, M. James P. Davies, très estimé de ses co-directeurs, et dont les conseils et les avis au bureau de direction, durant la longue période de vingt-un ans, furent des plus appréciés. M. Davies faisait partie du bureau de direction de la Banque des Marchands du Canada, depuis le mois de juin, 1886. C'est un conseiller et un ami précieux que nous avons perdu.

Le tout respectueusement soumis.

H. MONTAGU ALLAN, Président.

Le compte-rendu des affaires de la banque pour l'année montre que:

Les profits nets de l'année, après avoir payé les dépenses, déduits les escomptes, l'intérêt sur dépôts, et avoir amplement pourvu aux dettes mauvaises et douteuses, se sont élevés à \$ 961,680.06

La balance reportée de l'an dernier, finissant le 31 mai, 1906, était de \$ 74,936.19

Formant le total de \$ 1,036,616.25

On en a disposé comme suit:

Dividende No 76, au taux de 8 pour cent, par année, \$ 120,000.00

Dividende No 77, au taux de 8 pour cent, par année, \$ 120,000.00

Dividende No 78, au taux de 8 pour cent, par année, \$ 120,000.00

Dividende No 79, au taux de 8 pour cent, par année, \$ 120,000.00

400,000.00

400,000.00

100,000.00

22,000.00

34,256.25

\$ 1,036,616.25

ETAT DE COMPTE DU PASSIF ET DE L'ACTIF AU 31 MAI, 1907.

PASSIF

1—Au public:

Billets en circulation \$ 4,152,560.00 \$ 3,994,050.00

Dépôt à demande \$ 12,059,663.91 11,349,169.99

Dépôts à vue, y compris l'intérêt jusqu'à date 24,344,081.86 22,888,354.36

Dépôts dus à d'autres banques au Canada 1,212,800.51 1,269,435.06

Balance due aux agents dans la Grande-Bretagne 816,604.73 165,471.17

Balance due aux banques et aux agents des Etats-Unis 123,416.59 120,000.00

Dividende No 79 120,000.00 210,000.00

Dividendes non réclamés 2,303.00 878.50

\$ 42,321,430.90 39,867,359.08

2—Aux actionnaires:

Capital payé \$ 6,000,000.00 6,000,000.00

Fonds de réserve 4,000,000.00 3,600,000.00

Surplus de profits 24,256.25 74,936.19

10,034,256.25 \$ 13,674,936.24

\$ 52,355,687.15 \$ 53,542,295.27

ACTIF

Escomptes en mains, or et argent \$ 1,571,176.29 \$ 1,025,998.63

Billets et chèques d'autres banques 1,917,913.85 1,768,139.78

Balance due par d'autres banques au Canada 8,089.20 3,550.45

Balance due par les banques et agents aux Etats-Unis 203,862.84

Prêts sur bons et stocks au Canada \$ 2,914,372.55

Prêts à demande et à court terme sur bons et stocks aux Etats-Unis 3,461,179.56 6,375,553.81

Sécurité du gouvernement fédéral et provincial 623,421.22 623,421.22

Débentures de chemin de fer, municipaux et autres 6,302,425.11 6,305,708.64

Actif total immédiatement réalisable \$ 19,301,339.72 19,526,486.54

Prêts à terme sur bons et stocks aux Etats-Unis 1,208,674.71 2,751,820.30

Prêts et escomptes courants au Canada \$ 30,554,233.16

Moins l'escompte déduit 216,254.53

30,337,978.63 25,836,690.08

Prêts et escomptes en souffrance, après avoir amplement pourvu aux pertes 115,583.31 58,387.35

Dépôt au gouvernement fédéral pour la sécurité des billets en circulation 240,000.00 240,000.00

Hypothèques et autres sécurités, la propriété de la banque 132,646.12 144,965.33

Immobilier 21,006.24 2,001.69

Edifices de la banque et meubles 984,312.28 985,095.83

Autre actif 22,539.14 26,508.06

\$ 52,355,687.15 \$ 54,541,955.27

E. F. HEBDON, Gérant général.

LA DISCUSSION

Le président félicita les actionnaires et la direction de la banque du résultat très satisfaisant des opérations de l'année. "Je crois", dit-il, "que c'est le meilleur rapport qu'a jamais fait la banque." Il proposa alors, appuyé par M. Jonathan Hodgson:—

Que le rapport des directeurs tel que soumis, soit adopté, — et le même est de fait adopté, — et qu'il soit ordonné de le faire imprimer pour être distribué aux actionnaires.

Il fut alors proposé de soumettre cette motion, il est prêt à répondre aux pléniers à toutes questions que les personnes présentes pourraient avoir à lui poser.

M. C. R. Black demande des renseignements relativement aux édifices de la banque, et leur aménagement; ce à quoi le président répond d'une manière satisfaisante.

La motion touchant l'adoption du rapport est ensuite adoptée à l'unanimité.

Le gérant général, M. E. F. Hebdon, se déclare très heureux de voir que l'on peut présenter un rapport aussi satisfaisant, et il fait observer que les conditions ont été exceptionnelles dans le cours de l'année dernière, favorisant en moyenne des taux plus élevés, non seulement au Canada, mais chez nos voisins de la frontière sud. Ces circonstances peuvent ne pas prévaloir une autre année et il prévient les actionnaires de ne pas compter sur la répétition nécessaire de l'état de choses actuel, mais d'être prêts, au besoin, à accepter quelque chose de moins favorable.

Le président a, à soumettre à l'assemblée, une résolution demandant aux actionnaires de changer la date de l'assemblée annuelle du mois de juin au mois de décembre. Presque toutes les banques aujourd'hui terminent leur année fiscale le 30 novembre ou le 31 décembre, et tiennent leurs assemblées en décembre ou en janvier, ce qui est beaucoup plus convenable, vu que nombre de gens s'absentent de la ville au mois de juin, surtout ceux qui veulent traverser l'Atlantique, juin étant le meilleur mois de l'année.

Si le changement projeté dans le règlement est approuvé, les directeurs élus à cette assemblée ne resteront en fonction que jusqu'à l'assemblée générale annuelle en décembre prochain, et après cela, les assemblées annuelles auront lieu le troisième mercredi de décembre, au lieu du troisième mercredi de juin, comme à présent.

Il fut alors proposé par M. C. R. Hosmer, appuyé par M. Hugh A. Allan:—

Qu'il est résolu que le règlement No 1 soit, et est par le présent amendé, en substituant au mot "juin" dans ledit règlement, le mot "décembre".

La résolution fut unanimement adoptée.

M. C. R. Black et John Patterson ayant été nommés scrutateurs un vote fut pris.

M. Thomas Long parla du plaisir que tous éprouvaient de voir leur estimé ami, M. George Hague, l'ancien gérant général de la banque, présent à l'assemblée et de le voir saluer et bien porter.

M. C. R. Black et John Patterson ayant été nommés scrutateurs un vote fut pris.

M. Thomas Long parla du plaisir que tous éprouvaient de voir leur estimé ami, M. George Hague, l'ancien gérant général de la banque, présent à l'assemblée et de le voir saluer et bien porter.

M. C. R. Black et John Patterson ayant été nommés scrutateurs un vote fut pris.

M. Thomas Long parla du plaisir que tous éprouvaient de voir leur estimé ami, M. George Hague, l'ancien gérant général de la banque, présent à l'assemblée et de le voir saluer et bien porter.

M. C. R. Black et John Patterson ayant été nommés scrutateurs un vote fut pris.

M. Thomas Long parla du plaisir que tous éprouvaient de voir leur estimé ami, M. George Hague, l'ancien gérant général de la banque, présent à l'assemblée et de le voir saluer et bien porter.

M. C. R. Black et John Patterson ayant été nommés scrutateurs un vote fut pris.

M. Thomas Long parla du plaisir que tous éprouvaient de voir leur estimé ami, M. George Hague, l'ancien gérant général de la banque, présent à l'assemblée et de le voir saluer et bien porter.

M. C. R. Black et John Patterson ayant été nommés scrutateurs un vote fut pris.

M. Thomas Long parla du plaisir que tous éprouvaient de voir leur estimé ami, M. George Hague, l'ancien gérant général de la banque, présent à l'assemblée et de le voir saluer et bien porter.

M. C. R. Black et John Patterson ayant été nommés scrutateurs un vote fut pris.

M. Thomas Long parla du plaisir que tous éprouvaient de voir leur estimé ami, M. George Hague, l'ancien gérant général de la banque, présent à l'assemblée et de le voir saluer et bien porter.

M. C. R. Black et John Patterson ayant été nommés scrutateurs un vote fut pris.

M. Thomas Long parla du plaisir que tous éprouvaient de voir leur estimé ami, M. George Hague, l'ancien gérant général de la banque, présent à l'assemblée et de le voir saluer et bien porter.

M. C. R. Black et John Patterson ayant été nommés scrutateurs un vote fut pris.

M. Thomas Long parla du plaisir que tous éprouvaient de voir leur estimé ami, M. George Hague, l'ancien gérant général de la banque, présent à l'assemblée et de le voir saluer et bien porter.

M. C. R. Black et John Patterson ayant été nommés scrutateurs un vote fut pris.

M. Thomas Long parla du plaisir que tous éprouvaient de voir leur estimé ami, M. George Hague, l'ancien gérant général de la banque, présent à l'assemblée et de le voir saluer et bien porter.

M. C. R. Black et John Patterson ayant été nommés scrutateurs un vote fut pris.

M. Thomas Long parla du plaisir que tous éprouvaient de voir leur estimé ami, M. George Hague, l'ancien gérant général de la banque, présent à l'assemblée et de le voir saluer et bien porter.

M. C. R. Black et John Patterson ayant été nommés scrutateurs un vote fut pris.

M. Thomas Long parla du plaisir que tous éprouvaient de voir leur estimé ami, M. George Hague, l'ancien gérant général de la banque, présent à l'assemblée et de le voir saluer et bien porter.

M. C. R. Black et John Patterson ayant été nommés scrutateurs un vote fut pris.

M. Thomas Long parla du plaisir que tous éprouvaient de voir leur estimé ami, M. George Hague, l'ancien gérant général de la banque, présent à l'assemblée et de le voir saluer et bien porter.

M. C. R. Black et John Patterson ayant été nommés scrutateurs un vote fut pris.

M. Thomas Long parla du plaisir que tous éprouvaient de voir leur estimé ami, M. George Hague, l'ancien gérant général de la banque, présent à l'assemblée et de le voir saluer et bien porter.

M. C. R. Black et John Patterson ayant été nommés scrutateurs un vote fut pris.

M. Thomas Long parla du plaisir que tous éprouvaient de voir leur estimé ami, M. George Hague, l'ancien gérant général de la banque, présent à l'assemblée et de le voir saluer et bien porter.

M. C. R. Black et John Patterson ayant été nommés scrutateurs un vote fut pris.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE

Tous les mardis, jeudis et samedis
12.30 p.m., du 2 juillet au 31 août.
Le plus rapide traversant l'Amérique.

FETE DE LA CONFEDERATION

Des billets d'aller et retour seront ven-
dus au prix d'un

SIMPLE PASSAGE

pour tous les points du Canada, Port Wi-
liam et Est. Bon pour aller du 28 ju-
in au 1er juillet inclusivement. Bon pour re-

Un wagon dortoir direct attaché à

Bureau des billets en ville, 129 rue Saint-Jacques, près le Bureau du Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

**VOYAGES DE FIN DE SEMAINE
A BON MARCHE.**

DEPART—Le Samedi ou le Dimanche par n'importe quel convoi.

RETOUR—Jeux ou Lundi par n'importe quel convoi, comme suit:

Aberdeen Springs.	\$3.50
Albion.	2.00
Cliff Point, (Cliff Haven), N. Y.	2.00
S Burlington, Vt.	2.00
Concord, N. H.	2.00
Highgate Springs, Vt.	1.80

MONTREAL-VAUDREUIL.

BILLET SIMPLE DE PREMIERE CLASSE.

Départ, 28, 29, 30 juin; 1er juillet.
Limite de retour: 2 juillet, 1907.

MONTREAL-VAUDREUIL.

A partir de dimanche 23 juin, et tous les dimanches ensuite, un nouveau train quittera Montréal à 9.10 a.m., pour Vaudreuil. Au retour quitte Vaudreuil à 1.10 a.m., pour Montréal, arrêtant à toutes les stations intermédiaires dans les deux directions.

MONTREAL-OLD ORCHARD
A partir de dimanche, 23 juin, le service des wagons-lits et salons entre Montréal et Old Orchard sera prolongé jusqu'à Old Orchard des convois quittant Montréal à 8.00 a.m. et 8.15 p.m., tous les jours.

MONTREAL-HEMMINGFORD-HUNTINGDON
TRAIN DU DIMANCHE
Commencant dimanche le 16 juin 1907, le nouveau train quittera Montréal, à 8.00 a.m., pour Hemmingford et Huntingdon.

CELEBRE PARC ALGONQUIN
Harry Sand, (Rose Pt) et les endroits à la Bale Georgienne.
Ceux qui désirent visiter les endroits ci-dessus peuvent quitter Montréal à 8.30 a.m., tous les jours, excepté le dimanche. L'agon-buffet, Puliman direct, sur le con-
ci-dessus.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE.
37 rue St Jacques. Tél. Main 460 et 461
à la gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL
RAILWAY

SERVICE DES TRAINS
EXPRESS DE JOUR pour St
Hyacinthe, Drummondville, Lé-
vis, Québec.
"EXPRESS MARITIME" pour
St Hyacinthe, Drummondville,
Lévis, Québec, Rivière-du-
Loup, Moncton, St Jean, Hal-
ifax et les Sydney.
Le Samedi ce train ne va que jusqu'à
Sainte-Flavie.

Part à Midi tous les jours excepté le samedi. Wagons-lits jusqu'à Halifax et St-Jean, N. B.

Phar Dortoir pour Matapédia

Quitte à Mont-ear tous les mardis et vendredis à Midi, à partir du 21 Mai.

Tous les jours pour Saint-Jean, N. B.

50 p.m. Hycianthe, Drummondville, Nicolet et les stations intermédiaires.

RAINS SPECIAUX POUR LE BORD DE LA MER
(avec wagons-lits).

Pour Cacouna, Petit-Métis, Bio, Rivière du Loup, quittera Montréal à 7.45 p.m., les 14, 21, 28 juin. Les 15 et 28 seulement. Wagons-lits pour le qual de la Rivière Ouelle, pour les Stations de Murray Bay).

EXPRES DE NUIT, pour Québec et stations intermédiaires commençant le 14 juin. — Tous

P.M. les jours excepté le Dimanche.
A 11.45 p.m.
Un wagon-lit est attaché à ce train, qu'
s passagers peuvent occuper après 9 p.m.

CEAN LIMITED 7.30 p.m
Commençant le 30 juin.
Tous les trains du chemin de fer Inter-
colonial arrivent et partent de la gare Bo-
aventure.

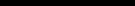
BUREAU DES BILLETS DE LA VIL
E: St Lawrence Hall 145, rue St Jac

DELAWARE &

HUDSON RD.
La ligne la plus rapide, la
plus courte et la plus
pittoresque entre
MONTREAL et NEW-YORK
Pour billets et informations, s'a-
dresser au bureau du Grand-Tronc,
17 St Jacques, ou à la gare Bonaventure.
286 mjan



Appareils et Produits Photographiques.
Assortiment complet
LECOURS
& DEBARY
Coin St Denis et St
Catherine, Montréal.
122-1216-08





Ne restez pas en arrière

Ne restez pas en arrière, si vous
avez besoin de meubler votre salon,
salle à dîner, chambre à coucher, ou
si vous avez besoin d'un

Ameublement Complet

Nous avons tout cela et à la por-
tée de vos moyens. Si vous n'avez pas
beaucoup d'argent venez quand mê-
me, nous vous donnerons des condi-
tions de paiement très faciles.

Aujourd'hui et Demain

20 pour cent sur tout achat de \$5.00
à \$195.00

22½ pour cent sur tout achat au-
dessus de \$200.00.

25 p.c. d'Escompte

Sur tout achat au-dessus de \$400.00.

Les visiteurs comme les acheteurs
sont les bienvenus. Ouvert jusqu'à 9
heures le soir.

F. Lapointe

625 rue Ste Catherine Est, Angle Montcalm

Votre Crédit est Bon.





te, M. Philippe Lamy, M. Albert Lamy, M. Alphonse Lamy, M. Arthur Gélinas, M. Roméo Gélinas, M. Nelly Gélinas, M. B. Fréchette, M. A. Eschette, M. D. Choquette, M. Henri Lamy, M. Normandeau, M. Rainfret, M. Freddy Gélinas et une foule d'autres.

Les prix ont été remportés par Mmes Brunette et Daigneault et Maturin, MM. Freddy Gélinas, Hubert Denis, E. Brunette et Rainfret, Mlle Brunette.

Après la partie de cartes, un somptueux goûter fut servi au cours duquel il fut prononcé de jolis dis-

UN BEAU TEXTE EST UNE SOURCE DE JOIES.—La Crème Orientale ou l'embellissement du visage.

Nu-que du Dr T. Féliz Gouard.

Fait disparaître le rouge, les boutons, les taches de rousseur, les ridules, les 4 impures, pour les se mela des jolis pour tout ce qu'il n'est à la beauté sans laisser aucune marque. Cette préparation a subi l'épreuve de la science et elle est si inoffensive qu'on l'appliquait pour l'acné, car qu'elle est bien faite et acceptée partout d'un bon sens. Le Dr T. Féliz Gouard disait à une dame de la Haute (une patiente) :



cours. La soirée se prolongea au milieu d'amusements variés. Mme Lamy recevait dans une toilette de soie blanche recouverte de tulle pailleté noir.

**BRILLANTES
PERSPECTIVES**

DEPART D'ARTISTES POUR PARIS HIER.

M. Jean Prévost, directeur artistique de la saison préliminaire d'opérette, Mmes C. Bénéfiant et de Luis sont partis, hier après-midi, par le "Sardinian" en route pour

Je recommande à l' "Ecole de Gourdau" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau. A vendre chez les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie. Faire venir le catalogue qui donne des renseignements complets et mentionne "La Presse". Ferd. T. Hopkins, Prop., 37 Great Jones St., N.-Y. 110—m. j. h. k. d

L'EMPOISONNEMENT DU SANG

dans une plaie ou une égratignure et prévient au moyen de deux choses — propreté et application d'un antiseptique. On a presque toujours quelque égratignure ou meurtrissure aux mains ou au corps — et les plus légères sont dangereuses si on ne les traite avec un grand soin.

Savon

Pond's Extract

Paris, via le Havre. Ces artistes n'ont pas dit adieu, mais "à re-voir" aux amis qui les ont accompagnés au sténographe.

Nous pouvons affirmer que la prochaine saison théâtrale verra de belles soirées. Un vaste projet se-rait accepté, dont la réalisation, en septembre, comblerait d'aise les amateurs de pièces bien jouées: opérette, comédie, etc., dans un édi-fice confortable.

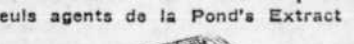
nettoie et désinfecte. C'est plus qu'un savon pur : des fibres grasses em-ployées dans sa fabrication sont hy-giéniques et propres — lesquelles sont stérilisées de façon à en éliminer tous les microbes. Le Pond's Extract combiné à ce savon pur le stérilise radicalement en même temps qu'il nettoie la peau.

Baignez la partie malade avec du sa-voon Pond's Extract — qui pénètre et communique le Pond's Extract antisep-tique et curatif à chaque tissu neu-tral.

Le blancheur indique la pureté de ce produit. N'acceptez pas de substitution. Demandez-le à votre pharmacien.

OU SONT LES DEUX BAMBINS ?

Parents inquiets depuis la dispari-tion mystérieuse de leurs en-



Armour & Company

Seuls agents de la Pond's Extract Co.



font mystérieux de nous en-
fants.

Québec, 20 — Deux braves fa-
milles d'ouvriers de la paroisse Jac-
ques-Cardin sont dans une inquié-
tude à comprendre depuis la dispa-
rition de deux jeunes écoliers.

Joseph Paré, âgé de 12 ans et
Adéodat Blais, âgé de 15 ans, les
deux disparus, fréquentaient les
classes des Frères, école de la rue
Caron, et comme d'habitude ils
avaient quitté, lundi midi, le domi-
cile de leurs parents pour aller à
l'école, mais ne revinrent plus au
logis.

On donna alors l'éveil et les dé-
marches les plus actives furent fai-
tes et par les parents des deux dispa-
rus et par les amis des deux fa-
milles si profondément affectées
par cet événement plus qu'ordinaire.

A l'école des Frères on apprit
que les deux écoliers étaient allés
à l'école comme à l'ordinaire, mais
disparurent soudain pendant une
récréation de quelques minutes
dans la cour de l'école.

On ne peut s'expliquer cette dispa-
rition, étant donné que ces deux
écoliers n'avaient pas lieu de se
plaindre de leurs parents ou de
leurs maitres.

Leur serait-il arrivé un malheur?
Nous donnons ci-après le signale-
ment complet des deux jeunes écol-
liers. Joseph Paré: teint brun, ga-
ribaldi avec col blanc et boucle de
soie, eculette en serge noire, cha-
peau de paille rond avec ruban
bleu, bas noirs, bottines lacées.

Adéodat Blais: teint brun, habit
en serge noire, eculette grise, botti-
nes lacées, casquette grise, ni col
ni cravate.

Ceux qui auraient quelques ren-
seignements nous transmettant à M.
H. Hébert, 289 rue Richardson.

MARCELIN ALBERT

Le chef des viticulteurs français n'a
pas encore été arrêté.

Paris, 20. Il est maintenant cer-
tain que Marcelin Albert n'a pas été
arrêté et on admet que la police ne
sait pas où il est.

Le comité d'Argelliers a été re-
constitué et un troisième comité a
été nommé pour le cas où les mem-
bres du deuxième seraient arrêtés.

Hier soir, M. Clémenceau a reçu
de graves nouvelles du Midi où l'ex-
aspération des viticulteurs augmen-
te. Les dépêches arrivent par Lyon,
ce qui indique que les fils télégra-
phiques de la ligne directe ont été
coupés.

L'Expérience
D'une Institutrice

Son Succès Remarquable en
prenant Father John's Medicine
contre le Catarrhe.

"J'ai souffert du catarrhe à un tel
point que le spécialiste ne pouvait
pas me guérir. J'entendis dire alors
que Father John's Medicine me gué-
rirait, ainsi j'en essayai une grande
bouteille et comme j'en éprouvai du
bien j'en pris encore trois grosses et
deux petites bouteilles. Je me sentais
l'estomac tout dérangé. Le matin, au
réveil je me sentais à moitié morte.
J'étais sans énergie et la vie m'était
à charge avant que je fisse usage de
Father John's Medicine.



Maintenant je me sens mieux, plus
énergique. Toute femme qui souffre
du catarrhe perd toute ambition et
ne se sent pas pour le travail le moins
qu'elle devrait avoir. Non seulement
je manquais d'ambition, mais je tous-
sais terriblement et j'expectorais
constamment. C'est bien différent au-
jourd'hui, je suis bien et j'en rends
grâce à Father John's Medicine. Ce
vieux remède est tout simplement
merveilleux et fait tout ce que l'on
en dit".

(Signé) Pauline Lipps, 58 rue Leigh-
ton, Lynn, Mass. A k

Common Sense Détruit

Nuts, souris, coucouilles, punaises, mites.
Pas de mauvaise odeur. Chez tous les phar-
maciens et de la Common Sense Mfg. Co.
Toronto, Canada. 176-a

A QUEBEC

VISITE D'UN PRINCE — DISTRIBUTION DES PRIX — COMMISSIONS DU TRANSCONTINENTAL — AUGMENTATION DE SALAIRE — PARADE NAVALE, ETC.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)
 Québec, 20. — Une nouvelle reçue hier soir nous apprend que nous aurons la visite du duc italien des Abruzzes. Le distingué visiteur arrivera sur un croiseur italien, dans une semaine, venant de l'exposition de Jamestown.

Le prince ne vient pas à Québec pour représenter son cousin le Roi d'Italie, mais dans des intérêts personnels.

Le duc des Abruzzes a pour nom véritable le Prince Louis d'Italie. Il commande le croiseur "Vareso", le vaisseau-amiral qui a représenté l'Italie à Jamestown.

Il est reconnu comme un savant explorateur et il a donné une preuve de son talent devant la Société Royale de Géographie, en Angleterre, lorsqu'il a fait une conférence sur ses voyages dans les montagnes de la lune, dans l'Afrique Centrale.

Le Roi Édouard et le Prince de Galles étaient présents à cette conférence et Sa Majesté a prononcé un discours pour féliciter le Prince de ses succès dans ses ascensions aux montagnes qui n'avaient pu être découvertes encore par aucun explorateur.

Le Royal visiteur est attendu avec impatience.

La distribution des prix a eu lieu au Séminaire de Québec, hier matin, de même qu'au Monastère des Ursulines.

Parmi les séminaristes qui ont remporté de beaux succès citons: En philosophie senior, MM. A. Maltais, L. Cannon, et H. Bernier.

En philosophie junior, MM. Flynn et Dehéry; en rhétorique, MM. O. Boulanger, A. Robitaille, R. Painchaud et M. L. Hébert; en seconde, M. Ferdinand Vaudry.

Ce dernier mérite une mention spéciale.

M. Vaudry a remporté 13 premiers prix et les deux prix du baccalauréat. Le jeune lettré a été chaleureusement félicité par ses confrères et amis.

Avant la fin de la réunion, M. Hector Bernier, le président de la classe des finissants, s'avança sur l'estrade et prononça un fort joli discours d'adieu. Mgr Mathieu, le supérieur, y répondit et donna de bons et sages conseils aux élèves qui sont aujourd'hui des hommes formés.

—Au Monastère des Ursulines, a eu lieu la distribution des prix aux élèves de l'Ecole Normale.

L'hon. P. B. de la Bruère, surintendant de l'Instruction Publique, présidait.

L'hon. S. N. Parent, président de la Commission du Transcontinental, et MM. les Commissaires C. F. W. France, C. A. Young, B. Reid et M. H. D. Lumsden, l'ingénieur en chef, sont arrivés en notre ville, hier matin.

La Commission a passé la matinée aux bureaux de la compagnie, à la Basse-Ville. Dans l'après-midi, ils ont visité les travaux du Cap Rouge et ils se rendront probablement à La Tuque.

Les Commissaires sont au Château Frontenac.

—A une récente assemblée du comité de l'Aqueduc, on a accordé aux employés de l'Aqueduc l'augmentation de salaires qu'ils ont demandée dans une pétition.

On leur a permis de travailler dix heures par jour au lieu de neuf, et l'a été décidé de payer une somme de 25 cents par jour de plus aux plombiers et autres employés.

—Tous les équipages des vaisseaux de guerre anglais, avec la permission du contre-amiral Neville, C. V. O., seront une grande parade à travers les rues de la ville, vendredi matin.

Les membres de l'Artillerie de la Garnison et des Carabiniers Royaux prendront aussi part à la parade qui sera l'événement le plus important durant le séjour des vaisseaux de guerre dans notre port.

La parade se composera des détachements des croiseurs "Good Hope", "Hampshire", "Argyll" et "Roxburg".

Les marins et les militaires partiront de l'Esplanade à 10 heures et feront le tour de la ville.

C'est sur l'initiative du colonel Wilson que la parade a été décidée.

Son Honneur le maire Garneau a invité, hier soir, les échevins, les employés de l'hôtel de ville et quelques journalistes à un dîner au Kent

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

Le Castoria est une préparation inoffensive qui remplace l'huile de Ricin, le Purgatif, les gouttes et les sirops calmants. Il est agréable. Il ne contient ni opium, ni morphine, ni aucune substance narcotique. Il détruit les vers et calme l'estomac. Il guérit la diarrhée et la colique. Il calme les douleurs de la dentition et guérit la constipation. Il règle l'estomac et les intestins, provoquant un sommeil sain et naturel. La panacée des enfants. L'ami de la mère.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de

Chas. H. Fletcher.

En Usage depuis au delà de 30 ans.

THE CENTAUR COMPANY, 77 MURRAY STREET, NEW YORK CITY.

Ayez le
SODA WATER BELFAST

d'Allan

C'est le meilleur. Il est fait de bicarbonate de soude pur, c'est le seul véritable Soda Water fait à Montréal. Il se vend en bouteilles ou en syphon. ESSAYEZ-LE.

Toutes commandes promptement exécutées.

FABRIQUE: 86 RUE DORCHESTER OUEST. TEL. MAIN: 1784.

"VITA" rend des services inappréciables dans tous les cas de fatigue, de surmenage et d'insomnie. Son arôme délicieux et son goût agréable, dus à l'osmone de la vigne ainsi qu'aux aromes spéciaux des légumes et des condiments entrant dans sa composition contribuent puissamment à exciter les sécrétions salivaires et gastriques.

Le procédé de maltage de huit jours de Pabst donne toute la richesse à la bière et fait de la Bière Pabst Blue Ribbon un excellent apéritif.

House, aux chutes Montmorency.

—Mercredi soir prochain aura lieu, au troisième étage de l'Auditorium, l'inauguration du Club Libéral, de Québec Centre.

L'hon. M. Gouin et plusieurs autres orateurs distingués adresseront la parole.

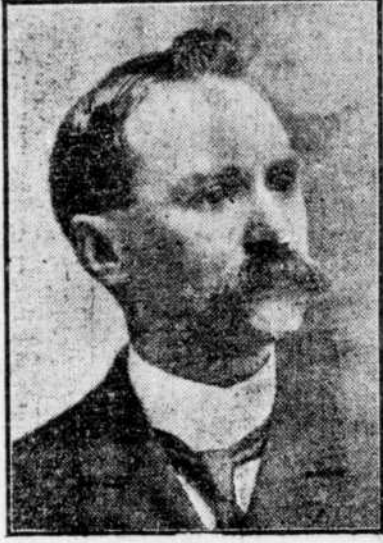
—Un jeune garçon nommé Langevin, et demeurant à Beauport, a été, hier après-midi, la victime d'un accident des plus pénibles, dans la rue d'Orléans.

Le jeune Langevin travaillait avec des ouvriers à la pose des tuyaux de la Cie du Gaz, quand il tomba soudainement. Dans sa chute, l'enfant renversa un pot contenant du plomb en ébullition et il reçut des blessures sérieuses à la figure. Le Dr C. O. Samson a été appelé pour donner ses soins à l'enfant.

—Hier soir, après la représentation donnée à l'Auditorium, par les membres de l'escadre anglaise, les navires de guerre étaient tous illuminés.

—La fanfare de l'Artillerie jouait sur la Terrasse Dufferin et un feu d'artifice a eu lieu en l'honneur des membres de l'Union des Ingénieurs de Locomotives.

—Il y a eu, hier soir à l'Auditorium, grande soirée de gala sous le distingué patronage du contre-amiral commandant l'escadre anglaise à Québec, au profit du refuge des malades à Québec. Les officiers du croiseur "Hampshire" ont donné une belle gale comédie, intitulée "H.M.S. Irrepressible", d'un caractère bien nautique. L'orchestre était sous la direction de M. G. Fortin. Cette comédie était en trois actes. Notre vaste théâtre était littéralement rempli, et l'assistance, des plus distinguées.



L.A. Coté, Photographe
 565 Ste Catherine Est, près Amherst.

PROTEGEZ VOTRE BÉBÉ

Sa constitution est fragile et il lui faut une nourriture saine, reconstituante et facilement assimilable.

—LA—
PEPTONINE

est cette nourriture idéale.

Donnez-la lui et il sera joyeux et plein de santé.

Sir Louis Jetté, l'hon. Lomer Gouin, l'hon. Auguste Tessier, occupent une loge. Cela n'a pas empêché un magnifique concert-promenade sur la terrasse Dufferin avec deux feux d'artifice en l'honneur des membres de la Fraternité des Mécaniciens de Locomotives actuellement en convention à Québec. A 10 h. 30, il y eut illumination des quatre croiseurs anglais en rade. Elle a duré jusqu'à minuit.

AU CAMP DE LEVIS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)
 Lévis, 20 — La première batterie de campagne fait actuellement l'exercice au camp de Saint-Joseph, sous le commandement du major Ed. Laliberté.

Les autres officiers de ce corps militaire sont le capitaine Georges Boulanger, le lieutenant Emile Roy, le lieutenant Geo. Carrier, le capitaine chirurgien Mayrand et le capitaine vétérinaire Poulin.

Il y a 106 hommes et 64 chevaux le sergent-major Jos. Lavertu, assisté d'un état major officiel; le major Duplessis, R. C. G. A., est l'officier instructeur. La batterie laissera le camp vendredi prochain, après avoir fait l'exercice au canon à Beaufort.

Parmi les visiteurs du camp, dimanche dernier, on remarquait le commandant major d'Orsonnens, le major Guay, le capitaine Hudon, le capitaine DeBlois, le lieutenant J. E. Pournier.

Un détachement de 25 officiers et hommes de la première batterie de campagne se rendra au camp de Petawawa, le 21 juillet.

Toute la batterie a paradé dimanche matin. Il y a eu messe à sept heures à l'église de Saint-Joseph de Lévis, et dans l'après-midi, grand programme de concours sportives.

Prenez la Salsepareille de Hood et vous aurez un sang riche et rouge. Elle tonifie le système.

OCCASIONS SPECIALES DU VENDREDI

AU BON MARCHÉ

SUPERBE INSTALLATION DE NOUVEAUTES D'ETE

PREPARATIFS POUR LA FETE NATIONALE

Lundi, le 24, jour de la ST JEAN-BAPTISTE, les Canadiens-Français seront en liesse. Tout bon patriote ce jour-là est fier de se parer d'un ruban tricolore et d'orner sa demeure de drapeaux et de banderoles.

Notre assortiment de drapeaux est complet, nous les avons de toutes grandeurs et dans tous les prix. Nombreuses sont les personnes qui profitent de ce jour de congé, pour faire une excursion à la campagne. Nous les invitons à visiter nos superbes étagères de vêtements légers et d'articles de toilette, ou elles trouveront non seulement une variété pour ainsi dire illimitée, mais aussi des prix excessivement modérés.



Nouveautés en Articles de Toilette

Nouveaux collets en chiffon blanc, garnis de soie, de perles blanches et acier, prix: 35c à 60c

Collets en guipure blanche et écru, ornés de médaillons, très grande variété, prix: \$1.15-25, \$1.75, \$2.25-50 et \$3

Grands collets colerette en guipure blanche et écru, qualité de \$5 à \$1.99

Nouveaux collets en guipure blanche et écru, ornés de médaillons, prix: \$1.15-25, \$1.75, \$2.25-50 et \$3

Nouveaux boléros en lawn, en toile, manches courtes, garnies d'insertion et de dentelle, prix: \$3.75 à \$7

Boléros blancs en guipure, dentelle Renaisance, braid de soie. Prix: \$1.50, \$2.50, \$3, \$3.50, \$4, \$4.50 et \$5

TRES SPECIAL Blouses en lawn blanc de belle qualité, garnies de trois insertions en dentelle de fil, manches 3/4 avec poignets en dentelle. Valeur réelle, 75c. Notre prix spécial: 49c

Ceintures en cuir brun, tan, gris, rouge, marine, noir et blanc, valant 50c. Notre prix: 25c

Sets de boucles à ceintures, dorées et acier, dernières nouveautés. Prix: \$3.25, \$4 à \$5.50

Sets de boucles en acier, jolis dessins: 75c, \$1.25, \$1.50 et \$1.75

Sets de boucles, acier et oxydées, forme carrée, très jolis nouveautés. Prix: \$3.50, \$4 à \$6

Longues écharpes en chiffon blanc. Prix: \$5c à \$1

Sets de collets et poignets en guipure blanche, crème et écru. Prix: 75c, \$1, \$1.25 et \$1.50

DRAPEAUX pour la St Jean Baptiste

Drapeaux en étamine de laine (bunting), 1, 1 1/2, 2, 2 1/2, 3, 4 et 5 vgs, prix: \$1, \$1.50, \$2, \$2.50 à \$6 et \$7

Drapeaux en coton, couleurs indéfectibles, grandeurs: 12 x 18—18 x 15—24 x 20—36 x 26, avec hampe, prix: 5c, 10c, 15c et 25c

Etamine de laine (bunting) de toutes couleurs, 1/2 et 3/4 vgs de large, prix, la verge: 25c et 40c

Coton tricolore et draperies assorties pour décorations, à très bas prix.

Lanternes, très grande variété de formes et de couleurs, prix: 5c, 10c, 15c et 25c

Costums et Blouses Légères pour l'Ete

Nouveaux costumes d'été en toile, en percale, en lawn blanc, bleu pâle, vieux rose écri, ainsi que caracaté, noir et blanc, qualités ordinaires de \$4.00 à \$6.00, demain très spécial à \$2.50

Manteaux de voyage, en tweed gris pâle et foncé, rayé ou caracaté, dos ample uni, longueur 7-8, collet en velours, régulier \$6.00 et \$6.50, notre prix: \$4.49

Nouvelles blouses en sole japonaise et Louisiane blanche, noire, devant brodé et garni d'insertion de Valenciennes, prix: \$2.00, \$2.75, \$3.50 à \$7.50



Nouvelles blouses en Mousseline de l'Inde, unie ou avec pois, garnies de broderie et dentelle: \$2 à \$4.75

TRES SPECIAL La balance de nos Lustrines nuancées et nos mohaïs rayés marine et blanc, brun et blanc, 40 pouces de large. Valeur réelle, 50c; demain, notre prix très spécial pour écouler, la verge: 19c

Jupes de robes en toile, en piqué ou en duck noir, bleu marine, écru, blanc, uni ou avec pois, volant garni de petit braid blanc, belle valeur à \$3.00. Occasion à \$1.60 et \$2

Blouses en sole blanche, noire et en point d'esprit, devant garni de médaillons en dentelle, manches nouvelles. Prix: \$7 et \$10

Jupons en sateen noir avec large volant plissé garni de ruches. Régulier, \$1.00, pour: 73c

LETENDRE, FILS & CIE, - 567 RUE STE CATHERINE EST.

N'HESITEZ PAS

A VOUS SERVIR DU

SIROP D'ANIS GAUVIN

chaque fois que votre bébé souffrira. Que les souffrances soient causées par la dentition ou par les coliques ou le choléra, **LE SIROP D'ANIS GAUVIN** lui rendra la santé.

Le témoignage suivant vous convaincra de la valeur inestimable du **SIROP D'ANIS GAUVIN**.

GLOBE VILLAGE, MASS. LE 19 JUIN 1906.

Monsieur J. A. E. Gauvin, propriétaire du Sirop d'Anis Gauvin, Montréal.

Ci-joint un portrait de mon bébé Emile âgé de 12 mois à qui nous avons fait prendre depuis quelques mois du Sirop d'Anis Gauvin. Sa santé est tellement bonne depuis qu'il prend de votre Sirop d'Anis que j'ai cru vous en témoigner par écrit, toute ma satisfaction.

Vous tenez dévouée
 Mme WILFRID BERTHIAUME, Globe Village, Mass.

Le Sirop d'Anis Gauvin est en vente partout. Prix 25 cents. Gare aux imitations.



EMILE BERTHIAUME, 12 mois, Globe Village, Mass.

SI VOUS AVEZ L'INTENTION DE VOUS ACHETER UN PIANO

VOUS AVEZ PEUT-ETRE PEUR QU'APRES AVOIR ACHETE UN INSTRUMENT VOUS REGRETTEREZ DE NE PAS AVOIR CHOSI UNE AUTRE MARQUE.

NE pensez pas à acheter un piano avant d'être certain que votre choix soit bien justifié. On ne saurait acheter à peu près: un piano est trop dispendieux. Si vous croyez les 127,000 propriétaires de Pianos Fischer (le plus grand nombre d'acheteurs de n'importe quelle autre marque en Amérique), vous choisirez un Fischer avec une confiance absolue, et aucun inconvénient ne viendra ruiner la confiance que vous avez dans l'instrument le plus aimé jamais fabriqué.

C. A. McNEE, 550 Ste Catherine Ouest, ANGLE STANLEY.

CHARS PAYES GRATIS

Chez CHAS. DESJARDINS & CIE on paye les chars, aller et retour, à toute personne ayant besoin de chapeaux nouveaux. Tout ce qu'il y a de plus nouveau, de plus moderne en chapeaux reçus par centaines de caisses se trouve là au choix des acheteurs.

Magasin ouvert tous les jours de la semaine jusqu'à 9 heures et le samedi jusqu'à minuit.

Chez CHAS. DESJARDINS & CIE, 485 Ste Catherine Est, coin St Timothé.

PAIN

le meilleur et le moins cher, étant donné sa qualité supérieure.

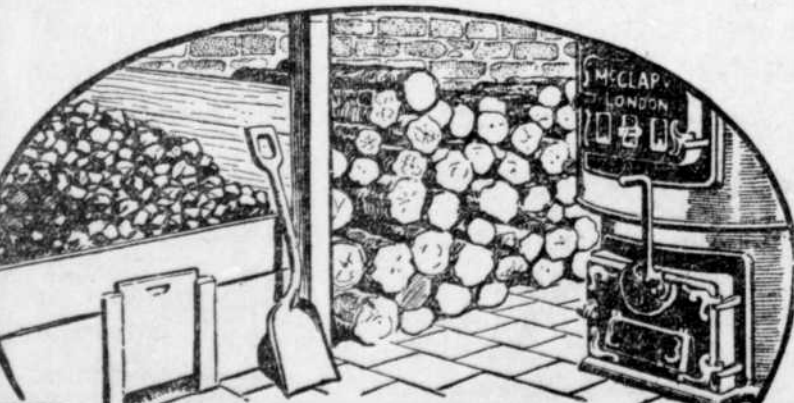
DEMANDEZ-LE

SPECIALITE: Pain Kuepp pour Dyspeptiques.

MED. PAQUETTE,

625 Boulevard St Joseph,

Ville St Louis. (2) Tel. Bell Est 3848



SUNSHINE FURNACE

BRÛLE LE CHARBON OU LE BOIS

La "Sunshine" est une fournaise commode sous tous rapports. Elle brûle également bien le charbon ou le bois. Le charbon de gaz aussi, si vous le préférez.

Et la combustion se fait si parfaitement avec la "Sunshine", qu'elle répand toute la chaleur contenue dans le combustible.

Ce qui reste de ce dernier ne vaut pas la peine d'être fournaise si économique.

La "Sunshine" consomme en outre moins de combustible.

McClary's

LONDON, TORONTO, MONTREAL, WINNIPEG, VANCOUVER, ST. JOHN, N.B.

Parce que son parfait système de soupapes prévient la fuite de l'air chaud par la cheminée et le force à s'échapper par les registres.

Vous payez pour chauffer l'intérieur et non pas l'extérieur de votre maison quand vous achetez une "Sunshine".

Si votre marchand local n'a pas en magasin cette fournaise si économique, écrivez-nous directement pour notre BROCHURE GRATUITE.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être adressés de noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

BERGHEVIN — A Montréal, le 18 juin 1907, au 456 rue Centre, l'épouse de M. Paul Berghevin, restaurateur, a mis au monde un fils, baptisé Joseph-Louis-Paul.

CHAMPAGNE — A Montréal, le 15 juin 1907, au 551 rue Saint-Urbain, l'épouse de M. J. Champagne, comptable, a mis au monde une fille, baptisée Marie-Louise-Blanche.

GAUTHIER — A Saint-Joseph de Sorel, le 17 juin 1907, l'épouse de M. Edouard Gauthier, contremaître au département de la marine, a mis au monde une fille, baptisée Marie-Louise-Blanche.

GUINET — A Saint-Polycarpe, Québec, le 18 juin 1907, l'épouse de M. R. Guinet, N. P., a mis au monde une fille, baptisée Marie-Louise-Blanche.

DECES

BASTIEN — A Sainte-Canégonde, le 20 juin 1907, à l'âge de 3 mois, l'enfant bien-aimé d'Arthur Bastien, marchand, 153, Queen's.

DORVAL — En cette ville, le 19 juin 1907, à l'âge de 41 ans, 5 mois et 17 jours, Mathias Julien, époux d'Edgar Dorval.

JEANNOTTE — En cette ville, le 19 juin 1907, à l'âge de 49 ans et 3 mois, Edgar Jeannotte.

LAPOINTE — En cette ville, le 19 juin 1907, à l'âge de 35 ans, Clémence Lapointe, épouse bien-aimée d'Ernest Lapointe.

LACHAPPELLE — En cette ville, le 19 juin 1907, à l'âge de 35 ans, Clémence Lachapelle, épouse bien-aimée d'Ernest Lachapelle.

RIEDEL — En cette ville, le 19 juin 1907, à l'âge de 45 ans et 3 mois, Henri Riedel.

RIVET — En cette ville, le 19 juin 1907, à l'âge de 13 jours, Isidore Rivet.

VILLENEUVE — En cette ville, le 19 juin 1907, à l'âge de 3 mois, Clémence Villeneuve, épouse bien-aimée d'Ernest Villeneuve.

WILSON — En cette ville, le 19 juin 1907, à l'âge de 3 mois, Clémence Wilson, épouse bien-aimée d'Ernest Wilson.

WILSON — En cette ville, le 19 juin 1907, à l'âge de 3 mois, Clémence Wilson, épouse bien-aimée d'Ernest Wilson.

WILSON — En cette ville, le 19 juin 1907, à l'âge de 3 mois, Clémence Wilson, épouse bien-aimée d'Ernest Wilson.

WILSON — En cette ville, le 19 juin 1907, à l'âge de 3 mois, Clémence Wilson, épouse bien-aimée d'Ernest Wilson.

WILSON — En cette ville, le 19 juin 1907, à l'âge de 3 mois, Clémence Wilson, épouse bien-aimée d'Ernest Wilson.

WILSON — En cette ville, le 19 juin 1907, à l'âge de 3 mois, Clémence Wilson, épouse bien-aimée d'Ernest Wilson.

WILSON — En cette ville, le 19 juin 1907, à l'âge de 3 mois, Clémence Wilson, épouse bien-aimée d'Ernest Wilson.

WILSON — En cette ville, le 19 juin 1907, à l'âge de 3 mois, Clémence Wilson, épouse bien-aimée d'Ernest Wilson.

WILSON — En cette ville, le 19 juin 1907, à l'âge de 3 mois, Clémence Wilson, épouse bien-aimée d'Ernest Wilson.

WILSON — En cette ville, le 19 juin 1907, à l'âge de 3 mois, Clémence Wilson, épouse bien-aimée d'Ernest Wilson.

WILSON — En cette ville, le 19 juin 1907, à l'âge de 3 mois, Clémence Wilson, épouse bien-aimée d'Ernest Wilson.

WILSON — En cette ville, le 19 juin 1907, à l'âge de 3 mois, Clémence Wilson, épouse bien-aimée d'Ernest Wilson.

WILSON — En cette ville, le 19 juin 1907, à l'âge de 3 mois, Clémence Wilson, épouse bien-aimée d'Ernest Wilson.

WILSON — En cette ville, le 19 juin 1907, à l'âge de 3 mois, Clémence Wilson, épouse bien-aimée d'Ernest Wilson.

WILSON — En cette ville, le 19 juin 1907, à l'âge de 3 mois, Clémence Wilson, épouse bien-aimée d'Ernest Wilson.

WILSON — En cette ville, le 19 juin 1907, à l'âge de 3 mois, Clémence Wilson, épouse bien-aimée d'Ernest Wilson.

WILSON — En cette ville, le 19 juin 1907, à l'âge de 3 mois, Clémence Wilson, épouse bien-aimée d'Ernest Wilson.

WILSON — En cette ville, le 19 juin 1907, à l'âge de 3 mois, Clémence Wilson, épouse bien-aimée d'Ernest Wilson.

WILSON — En cette ville, le 19 juin 1907, à l'âge de 3 mois, Clémence Wilson, épouse bien-aimée d'Ernest Wilson.

WILSON — En cette ville, le 19 juin 1907, à l'âge de 3 mois, Clémence Wilson, épouse bien-aimée d'Ernest Wilson.

WILSON — En cette ville, le 19 juin 1907, à l'âge de 3 mois, Clémence Wilson, épouse bien-aimée d'Ernest Wilson.

WILSON — En cette ville, le 19 juin 1907, à l'âge de 3 mois, Clémence Wilson, épouse bien-aimée d'Ernest Wilson.

La S. CARSLLEY Limited

UN IMMENSE ACHAT

Fait récemment à même le stock célèbre de la CANADIAN CONVERTERS MANUFACTURING est arrivé aujourd'hui et il fera partie des occasions offertes vendredi. Ce stock comprend :

LOT No 1 --- 3000 COSTUMES D'ETE
Ces costumes sont à deux articles et confectionnés des meilleurs tissus, à rayures, à fleurs et points polka des plus attrayants. Les couleurs comprennent le rose et blanc et le bleu et blanc. Ils valent absolument \$1.40 à \$2. Nous avons l'intention d'écouler le lot complet, demain, à 98c

LOT No 2 --- 500 COSTUMES PETER PAN
En duck blanc de la meilleure qualité. La blouse a le collet et les poignets nouveaux, ceux-ci ayant une jolie nuance de bleu. Le prix régulier est \$2.25. Demain, à \$1.69

LOT No. 3. --- COSTUME EN GUINGAN A CARREAUX NOIR ET BLANC ET BLEU ET BLANC
Ce costume est délicieusement confectionné; le devant de la blouse est garni en dentelle forme V et les poignets sont finis d'une large dentelle. Régulièrement vendu à \$3.50. Demain, à \$2.39

Ces costumes seront exposés, demain, pour la première fois à Montréal et au grand Magasin seulement.

ETOFFES A ROBES
900 VERGES de tissus à carreaux de fantaisie, toutes les couleurs, aussi effets de tweed d'été de fantaisie vert, brun et 19c bleu. Prix régulier, 30c

RUBANS
200 VERGES de ruban de Dresde de soie à rayures romaines, bordures de 3 pouces de large. Prix régulier, 25c

BRODERIES
200 VERGES de coupons de broderie de mousseline et linon, 2 à 4 pouces de large. Prix régulier, 50c

GANTS DE DAMES
70 PAIRES de ces gants longs en fil et Lille noir, tous les 75c points. Prix régulier \$1.00

BAS DE DAMES
200 PAIRES de ces bas en coton jaune, avec pois polka blancs, très fashionables pour dames. Prix régulier, 35c

RIDEAUX EN DENTELLE
30 PAIRES de rideaux en dentelle NOTTINGHAM, tulle à fil double, 60 par 3 1/2 de long, centre uni, belle bordure. Prix \$1.15 régulier, \$1.75

OFFRE SPECIALE DE SOIE
700 verges, le reste de l'assortiment de cette saison de soie Shantung, couleurs: marine, vert moyen, brun foncé et noir, à écouler vendredi. Prix régulier, \$1.10

DESSUS DE COUSSIN
Seulement 172, dessus de coussin à rayures romaines assorties. Prix régulier, 35c

COSTUMES DE MATELOT POUR GARÇONNETS
Seulement 200 en serge bleu marine, garnis de galon de fan-87c taise. Prix régulier, \$1.20

CHEMISES S. F. POUR HOMMES
Très bons dessins. Prix régulier, 65c

CHAUSSETTES POUR HOMMES
75 paires en beau coton noir, de couleur non changeante. 11c

LINOLEUM LIEGE
150 pièces de linoléum liège pesant, en longueur de deux à 10 verges de dessins variés. Prix réguliers, 40c à 19c

CEINTURES DE DAMES
120 Buster Brown, 1 et 2 19c boucles. Prix régulier, 30c

CEINTURES DE DAMES
Seulement 50 ceintures en toile blanche, toutes les grandes, brodées. Prix régulier 50c

CEINTURES DE DAMES
Seulement 50 ceintures en toile blanche, toutes les grandes, brodées. Prix régulier 50c

CEINTURES DE DAMES
Seulement 50 ceintures en toile blanche, toutes les grandes, brodées. Prix régulier 50c

CEINTURES DE DAMES
Seulement 50 ceintures en toile blanche, toutes les grandes, brodées. Prix régulier 50c

CEINTURES DE DAMES
Seulement 50 ceintures en toile blanche, toutes les grandes, brodées. Prix régulier 50c

CEINTURES DE DAMES
Seulement 50 ceintures en toile blanche, toutes les grandes, brodées. Prix régulier 50c

CEINTURES DE DAMES
Seulement 50 ceintures en toile blanche, toutes les grandes, brodées. Prix régulier 50c

CEINTURES DE DAMES
Seulement 50 ceintures en toile blanche, toutes les grandes, brodées. Prix régulier 50c

CEINTURES DE DAMES
Seulement 50 ceintures en toile blanche, toutes les grandes, brodées. Prix régulier 50c

CEINTURES DE DAMES
Seulement 50 ceintures en toile blanche, toutes les grandes, brodées. Prix régulier 50c

CEINTURES DE DAMES
Seulement 50 ceintures en toile blanche, toutes les grandes, brodées. Prix régulier 50c

CEINTURES DE DAMES
Seulement 50 ceintures en toile blanche, toutes les grandes, brodées. Prix régulier 50c

CEINTURES DE DAMES
Seulement 50 ceintures en toile blanche, toutes les grandes, brodées. Prix régulier 50c

CEINTURES DE DAMES
Seulement 50 ceintures en toile blanche, toutes les grandes, brodées. Prix régulier 50c

CEINTURES DE DAMES
Seulement 50 ceintures en toile blanche, toutes les grandes, brodées. Prix régulier 50c

CEINTURES DE DAMES
Seulement 50 ceintures en toile blanche, toutes les grandes, brodées. Prix régulier 50c

De 9 à 11 a.m. Le magasin renommé pour ses prix et son bon service

HAMILTON

583 à 587 Ste Catherine Ouest

Entre Drummond et de la Montagne

CREPE DE CHINE SOIE ET LAINE, à 29c

Cette annonce seule devrait attirer des foules au rayon des étoffes à robes, vendredi. Tenez-y, un tissu valant 45 cents, dans les nuances en vogue: rose, bleu, beige, marine, royal, alicia, bleu, brun, fauve, nil, réséda, myrte, tabac et noir, que nous vendrons ici, vendredi, à 29c la verge.

Ce prix est bien en bas de la valeur d'un tissu d'été aussi en vogue que le crepe de Chine.

MARCHANDISES BLANCHES à 9c
Linnons blancs unis, linnons des Indes, nansouks, linnons de Perse, dimities, brodés, à pois, à fleurs, travail ajouré en dentelle, à rayures. Valeur réelle de 12 1/2 à 30c. Vendredi, à 9c

MARCHANDISES LAVABLES à 8c
Comprenant des guingans, zéphirs, toile à costumes, canevases, panamas, volles, mousselines, crepe de Chine, crépilles, etc., etc., dans les nuances les plus désirables au choix, se vendant 15 et 16 cents. Vendredi, à 8c

Une Collection de SOIES à 25c
Qui valaient jusqu'à 75c

Soies et satins unis et de fantaisie, la plupart dans des longueurs désassorties de notre stock régulier et d'échantillons — il reste encore quelques jolies longueurs pour blouses et robes dans un joli choix de couleurs.

COSTUMES-BLOUSES LAVABLES
Vendredi, nous mettrons en vente environ 100 costumes-blouses à deux articles, pour dames, en percales anglaises à fond clair et foncé. Blouses avec rembourrage en avant et en arrière avec insertion de dentelle et broderie, jupes amples. Très convenables pour robes de mal-1.75c

VENDREDI, de 9 à 11 a.m. VENDREDI, de 9 à 11 a.m.

Cache-corset en batiste blanche, garni de dentelle et de groupes de remplis. 15c

Blouses de Dames de \$1.00 et \$1.25 pour 75c

Cette offre merveilleuse est due tout simplement à la température tardive que nous avons: à la hâte qu'on se débarrasse de leur excédent de stock allant toujours s'accumulant. Les blouses que nous mettrons en vente demain sont en belle mousseline, toile blanche et en mousseline avec dentelle et en broderie. Grandes: 34 à 44. Tant qu'il en restera une des 25 douzaines que nous avons, demain, chacune 75c

Articles de Ménage Occasions du Vendredi

SCRIM de 36 pouces et mousseline artistique pour petits lits 9c
CRUONNE ARTISTIQUE de dentelle et coudre 22 et 36 pour 19c
LINOLEUM marqueté de Nain, longueurs désassorties, à 59c

Offres du Sous-sol du Vendredi

PINCES A GLACE en grosse broche 10c
PLATS A GLACIERE en ferblanc, toutes les formes, toutes couleurs de bois, 50c
SEAU A L'EAU en gros ferblanc 15c
POELES A PETROLE à 4 becs, Régulier \$4.25 à 5.00

La Cie Hamilton, 583 à 587

Entre Drummond et de la Montagne.

METROPOLITAN

POURQUOI NOUS SOMMES POPULAIRES

Parce que nous étudions ce que veut le public et voyons à avoir à lui offrir ce qu'il y a de mieux sur le marché. Un coup d'œil autour du magasin vous encourage à acheter. De beaux meubles, à des prix raisonnables, et à des conditions de paiement au goût de l'acheteur. Au comptant ou petits paiements.

LE C. P. R. DANS L'OUEST

Winnipeg, 20 — Parant au sujet de la candidature de M. de la Roche à la Chambre, le député de l'Ouest Canadien, Sir Thomas Shaughnessy dit:

"Ce n'est pas en rien le travail de notre compagnie et nous sommes assurés que nous aurons, en dépit de toute concurrence, la plus grande partie du transport."

"Nous sommes les pionniers de ce coin du monde et nous connaissons mieux que personne ce qu'il y a à faire."

"La récolte s'annonce belle et le blé sera encore cette année en quantité fabuleuse."

Sir Thomas sera à Montréal dimanche.

DANS TORONTO-OUEST

Toronto, 20 — M. E. B. Osler, député de Toronto ouest a été unanimement choisi pour représenter le comité comme candidat conservateur aux prochaines élections fédérales.

MONTREAL-VAUDREUIL

A partir de dimanche, le 23 juin, et chaque dimanche après cette date, la Compagnie du Grand-Tronc fera circuler un nouveau train partant de Montréal à 9.10 a.m., pour Vaudreuil; au retour, partant de Vaudreuil, à 11.10 a.m., pour Montréal, arrêtant aux points intermédiaires dans les deux directions.

Pour faire un voyage agréable et confortable et à bon marché, prenez les bateaux de la Compagnie de Navigation Canadienne du Saint-Laurent. L'été, partant de Montréal tous les soirs à 5 h. au quai Bonsecours.

Le SEL DE TABLE WINDSOR n'est pas amer. C'est un sel piquant—mais délicat, ne donnant que la bonne saveur. N'en employez pas d'autre.

AU PARC SOHMER

On a fait, hier soir, l'inauguration de la série de concerts en plein air, qui seront donnés toutes les soirées de gala, le mercredi et vendredi, de chaque semaine, pendant l'intermission, et après la représentation, jusqu'à minuit. Le magnifique orchestre composé en grande partie des musiciens du parc, est sous la direction du professeur Jean Goulet, ce dernier ayant été réengagé par M. Ernest Lavigne, pour une seconde saison.

Le joli bosquet présentait un coup d'œil charmant avec ses nombreuses lumières multicolores, et la foule des promeneurs sur la large terrasse. La température, d'ailleurs, s'y prêtait sous tous les rapports.

Environ 5,000 personnes étaient présentes.

Comme chute de rideau, une très jolie exhibition de pièces pyrotechniques.

DANS COMPTON

Depuis la deuxième défaite de W. Rufus Pope, les conservateurs sont à l'œuvre dans Compton, et l'ex-député disait l'autre jour, au Windsor, que politiquement, le comté a la vie dure.

M. Pope ajoute que l'organisation conservatrice est puissante et très active. Les récentes assemblées ont parlé M.M. Ames, Bergeron, ont fait beaucoup de bien à la cause, dit-il. Il va de soi que les amis du député actuel, M. Hunt, soit d'avis contraire.

DEPART EN EUROPE

Monsieur A. F. Revol, directeur de la maison Perrin Frères et Cie, part en Europe le 22, à bord du steamer "Victorian". Il restera là deux mois et son temps y sera entièrement pris par les affaires de sa maison.

M. Revol représentera aussi la Chambre de Commerce Française à la grande convention de Bordeaux.

M. G. L. Clinton, qui représente la maison Perrin dans les Provinces Maritimes, et M. R. Wolf, qui le représente dans l'Ouest, accompagneront M. Revol dans son voyage et feront une étude complète des immenses manufactures de gants Perrin.

LE FAMEUX PARC ALGONQUIN

Parry Sound (Rose Point), et endroits sur la Baie Georgienne.

Ceux qui désirent visiter les endroits ci-dessus peuvent quitter Montréal à 8.30 a.m., tous les jours excepté le dimanche. Service de buffet Pullman sur le train ci-dessus.

"Gala-Peter"

Le seul chocolat possédant la véritable arôme du chocolat.

LAMONT, CORLIS & CO. Suis Importateurs, 27, rue Commune, Montréal.

LES ETATS-UNIS ET LA CHINE

LE PRESIDENT ROOSEVELT OFFRE DE BIFFER UNE IMPORTANTE CREANCE DE L'EMPIRE DES FILS DU CIEL.

Boston, Mass., 20. — Sir Chen-tung Liang Cheng, ambassadeur de la Chine aux Etats-Unis, qui vient de démissionner, a déclaré avoir reçu du président Roosevelt, par l'entremise du secrétaire Root, l'assurance que le chiffre de l'indemnité de \$24,440,778.51, réclamée par les Etats-Unis à la suite de l'insurrection des boxeurs, serait considérablement réduit.

"Je reçus, samedi soir, a-t-il dit, une note du secrétaire Root m'annonçant que le président lui avait donné instruction de me dire que, dans son prochain message au congrès, il recommanderait avec plaisir que la Chine soit relevée de toute obligation en excès du montant fixé."

On dit que le président a l'intention de recommander cette politique de générosité dans son prochain discours au congrès. Le congrès s'il y consent, devra autoriser le président à biffer toutes les réclamations antérieures.

SERIEUX DEBAT A LA CHAMBRE

M. Clémenceau refuse de divulguer les mesures par lesquelles il entend rétablir l'ordre en France.

Paris, 20 — La crise viticole a fait l'objet d'un sérieux débat à la Chambre des Députés, hier.

M. Clémenceau a refusé de répondre à une interpellation sur les mesures que le gouvernement comptait prendre pour assurer la restauration de l'ordre dans les départements soulevés. Le premier ministre a demandé que l'interpellation fut ajournée à vendredi pour permettre au gouvernement de mettre à exécution les mesures qu'il a décidé d'adopter.

M. Jaurès a vivement combattu la proposition de M. Clémenceau, qui lui a répondu vigoureusement. Les pa-

roles du premier ministre lui ont conté l'appui de M. Ribot et du centre. La Chambre a appuyé le premier ministre par un vote de 412 à 158.

L'arrestation de chefs de l'agitation viticole n'a pas été suivie des troubles qu'on redoutait.

LE C. P. R. DANS L'OUEST

Winnipeg, 20 — Parant au sujet de la candidature de M. de la Roche à la Chambre, le député de l'Ouest Canadien, Sir Thomas Shaughnessy dit:

"Ce n'est pas en rien le travail de notre compagnie et nous sommes assurés que nous aurons, en dépit de toute concurrence, la plus grande partie du transport."

"Nous sommes les pionniers de ce coin du monde et nous connaissons mieux que personne ce qu'il y a à faire."

"La récolte s'annonce belle et le blé sera encore cette année en quantité fabuleuse."

Sir Thomas sera à Montréal dimanche.

DANS TORONTO-OUEST

Toronto, 20 — M. E. B. Osler, député de Toronto ouest a été unanimement choisi pour représenter le comité comme candidat conservateur aux prochaines élections fédérales.

MONTREAL-VAUDREUIL

A partir de dimanche, le 23 juin, et chaque dimanche après cette date, la Compagnie du Grand-Tronc fera circuler un nouveau train partant de Montréal à 9.10 a.m., pour Vaudreuil; au retour, partant de Vaudreuil, à 11.10 a.m., pour Montréal, arrêtant aux points intermédiaires dans les deux directions.

Pour faire un voyage agréable et confortable et à bon marché, prenez les bateaux de la Compagnie de Navigation Canadienne du Saint-Laurent. L'été, partant de Montréal tous les soirs à 5 h. au quai Bonsecours.

be destinée au juge Goddard a été produite en cour.

Mme Seward, chez qui Orchard a demeuré à San Francisco, a fortement corroboré son témoignage.

BLESSURES MORTELLES

M. James McAlister, âgé de 38 ans, domicilié au No 210 rue Hutchinson, est décédé à l'hôpital Notre-

Dame, hier soir. Le premier jour, M. McAlister avait eu une jambe affreusement écorchée par l'assesseur de la maison Mcgheer et Frères, marchands de vins, No 14 rue de Breslows où il était employé. Il avait été transporté à l'hôpital Notre-Dame où il a subi l'amputation de cette jambe blessée.

Le docteur laisse une femme et deux enfants.

VOITURES ET GO-CARTS. \$2.95 à \$50.00.

CABINETS DE CUISINE.

Metropolitan House Furnishing Co.,

MEUBLEURS DE MAISONS AU COMPLET.



TEMPERATURE
Vent modéré, beau. Vendredi, vent léger, beau et chaud.

Montréal, 20 juin 1907.
Thermomètre de Heaton et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame-Est.
Aujourd'hui maximum... 75
Minimum... 50
Aujourd'hui minimum... 50
Minimum... 35
Baromètre... 8 a.m., 29.92; 11 a.m., 29.92; 1 p.m., 29.94.

AVIS AUX ANNONCEURS

Samedi le 22 courant, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, "La Presse" publiera un numéro spécial et sera publiée de bonne heure le matin.
En conséquence, nous prions nos annonceurs de nous faire parvenir leurs annonces destinées à ce numéro, le plus tard dans le courant de l'avant-midi, vendredi le 21 courant.
Aucune annonce ne sera acceptée après 6 hrs p. m. vendredi.

LE MONUMENT CHAMPLAIN

Un message reçu ce matin nous informe que la statue de Champlain et le piédestal sur lequel elle reposera sont arrivés à Champlain, N.Y., et ont été transportés sur les lieux où le monument sera élevé, le 4 juillet prochain.

On nous informe que la seule excursion autorisée par l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique est celle qui partira de Montréal à 7 heures et demie du matin de la gare Bonaventure et par le Grand-Tronc.

Si nous faisons cette remarque, c'est afin de mettre nos compatriotes en garde contre toute association américaine ou irlandaise portée par instinct à nuire au succès de l'Union St-Jean-Baptiste, qui, ayant été à l'œuvre, doit avoir la récompense. Encourageons les nôtres !

HONNEUR AU MERITE

Une dépêche de Paris annonce que l'Académie française vient de décerner le prix Montyon avec une allocation de cent dollars à M. Louis Armand, notre regretté professeur de littérature française à l'Université Laval de Montréal, pour son livre intitulé "Quelques poètes".

LA BANQUE DES MARCHANDS

Le quarante-troisième rapport annuel de la banque des Marchands, publié dans le numéro de ce jour, s'impose à l'attention particulière de nos lecteurs. Le nom de cette institution financière dit assez en effet l'importance qu'elle a au Canada; mais combien plus cette importance se manifeste-t-elle par les chiffres de son bilan!

Le capital payé de la banque augmenté de son fonds de réserve s'élève à \$10,000,000; son actif total à \$19,801,399; ses profits de l'année à \$661,660 qui, augmentés de la balance reportée de l'exercice précédent, s'élèvent pratiquement à \$1,036,256.

Un dividende de 8 pour cent a été payé aux actionnaires et le fonds de réserve s'est augmenté de \$400,000.

Un pareil résultat fait grand honneur aux directeurs de la banque des Marchands; mais aussi, pour tout dire, il n'a pas de quoi étonner, quand on songe que les directeurs ont pour noms: Sir Montagu Allan, président, Jonathan Hodgson, vice-président, Thomas Long, C. R. Hosmer, C. F. Smith, Hugh A. Allan, C. M. Hays, Alex. Barnett, Bryce J. Allan, tous princes du commerce et de la finance à Montréal.

MGR BRUCHESI

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal doit se rendre dimanche prochain à Saint-Hippolyte, où la population lui prépare une brillante réception.

LES AUTOMOBILES

A DORVAL

Par l'entremise de son avocat, la corporation du village de Dorval a logé ce matin des plaintes en cour de police, contre onze automobilistes accusés d'avoir enfreint les règlements au sujet du degré de vitesse sur la route.

La municipalité de Dorval se montre excessivement sévère dans l'application de ses règlements. Il y a d'autres municipalités à l'Est et à l'Ouest de Dorval qui ne le plaignent jamais. Serait-ce rien qu'à travers la municipalité de Dorval que les automobiles vont trop vite?

MENUS FAITS

Domenico Valerio, Marietta Rondinelli et Alessandro Balanzoni, accusés de tentative de meurtre sur la personne d'Alexandre Parva, à Sainte-Anne de Bellevue, le 24 mai dernier, ont été acquittés par le juge Piché, ce matin.

VENGEANCE DE PEAUX-ROUGES

Deux individus rouent de coups un vieillard sans défense, hier soir.

A HOCHELAGA

L'un des agresseurs venait justement de sortir de prison, pour avoir assailli la fillette de la victime.

BLESSURES DANGEREUSES

Une agression brutale, dont les auteurs sont inconnus, a été commise hier soir, sur la personne d'un vieillard impotent, M. Jean Bolduc, âgé de 68 ans, domicilié au No 169, rue Moreau.

M. Bolduc venait de sortir de sa demeure lorsque tout à coup il fut brutalement assailli par deux jeunes gens: les nommés Ovide Berthiaume et Emilie Lacombe alias Arthur Lacombe. Les deux brutes ne tirent compte ni de l'âge ni de la faiblesse du vieillard; mais le rouèrent de coups de poing et de coups de pied.

Il aurait peut-être été tué si n'avait été surpris par deux citoyens.

Les brutes déguerpirent pendant que les deux citoyens accouraient pour relever M. Bolduc. La victime fut transportée sans connaissance à sa demeure où l'on fit demander le prêtre et le médecin.

Le docteur Tétrault déclara après avoir examiné le blessé que son état était des plus graves à cause des complications internes qui pouvaient se produire.

Le capitaine Brophy ayant été informé de cet acte de sauvagerie fit aussitôt rechercher les agresseurs de M. Bolduc, et avertit la Sûreté qui dépêcha les limiers Viens et Boudard sur les lieux.

Lacombe et Berthiaume sont des individus bien connus de la police.

Le premier sortait de prison il y a quelques jours seulement, ayant subi une condamnation pour voies de faits sur la fillette de M. Bolduc.

C'est probablement pour se venger de cette punition que le bandit et son complice commirent cet acte de sauvagerie.

DISTINGUE VISITEUR

C'est du Révérendissime Père Dom Marius Bernard, de l'Ordre des Cisterciens Réformés, et abbé de N.-D. de Tymadeuc en Bretagne, que nous voulons parler. Ce matin, nous avons eu le plaisir de rencontrer le digne prélat cistercien. Il arrive de faire la visite de sa maison de N.-D. du Petit-Clairvaux, en Acadie. Il se rend à l'abbaye de N.-D. du Lac, où il sera pendant quelques jours, l'hôte du R. P. Desjardins.

Le R. P. Abbé de N.-D. de Tymadeuc ressemble tellement à M. le supérieur de Saint-Sulpice de Montréal, qu'on le prendrait pour lui, si on n'était averti. Comme lui, il est d'une simplicité charmante, et d'un accueil sympathique.

C'est un littérateur distingué, un même temps qu'un religieux d'un grand mérite. Son abbaye de N.-D. de Tymadeuc est l'un des plus importants de l'Ordre de Cîteaux Réformé.

Dom Bernard Chevalier, né à Cesson, près de St-Brieuc, Côtes-du-Nord, en 1850, succéda sur le siège abbatial de Tymadeuc au Révérend Père Dom Cyprien.

Dom Bernard est un des Abbés les plus en vue de l'Ordre de Cîteaux. Petit de taille, mais doué d'une grande énergie et d'une activité inlassable, il est l'homme zélé par excellence pour les Observances monastiques. Il fut un des définiteurs des Constitutions de l'Ordre après la fusion des trois Congrégations de La Trappe, du Mont-Cassin et de l'Abbaye de Notre-Dame du Lac. Oger, Abbé de Notre-Dame du Lac, dont il est en ce moment l'hôte: "In sudore et patientia."

LE MEURTRE

DE DICK BEECH

Suite de la première page

cette vie toute spéciale des matelots et employés du port.

Souvent, les hôteliers sont obligés d'avoir recours à la police pour mettre à l'ordre des tapageurs qui ne se font pas scrupule de tuer pour quelques sous, s'ils en ont la chance.

A LA POLICE.
Le sous-chef Charpenier, et les limiers Charbonneau et Gorman, ont été chargés, ce matin, par le chef Carpentier de rechercher les agresseurs de Richard Beach.

Le constable Brossard a déclaré, ce matin, à un reporter de "La Presse" qu'il avait mené de son revolver les deux agresseurs de Beach qui s'enfuyaient; mais il a de nouveau déclaré que le jeune homme en gris était venu de lui-même l'aider à relever le blessé.

Le constable Brossard a ajouté que rendu au poste l'homme habillé en gris que la police recherche, lui dit en parlant qu'il n'aimait pas à être mêlé à ces affaires de querelles.

Le tourneur-clefs Dépatie a fait rapport au chef Campeau qu'il avait, à une heure et à trois heures, visité le nommé Beach dans sa cellule et qu'il n'avait remarqué absolument rien d'anormal chez lui. Ce n'est qu'à cinq heures qu'il constata sa mort.

CADAVRE REPECHÉ

Cet après-midi, le fourgon de la morgue a été appelé au pont Black pour un cadavre qui a été repêché dans le canal Lachine.

GRANDE SENSATION

Le coroner ordonne qu'une nouvelle autopsie soit faite sur le cadavre de Pierre Fontaine, qui sera exhumé sans délai.

L'ENQUETE REVELE DES CHOSSES EXTRAORDINAIRES.

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)
Dalhousie, N. B., 19 — Enfin, les passions vont avoir le temps de se calmer un peu autour de la lugubre boncherie du ruisseau de Saint-Maur.

Tout est suspendu pour quelques jours dans les travaux du coroner et de ses jurés.

Épuisés par les fatigues de cinq journées de séances ou de courses en voiture ces derniers ne demandent plus mieux que de se reposer.

L'enquête du coroner est ajournée à mardi prochain, à 10 heures de l'avant-midi.

C'est après une séance des plus mouvementées que le tribunal est venu à cette décision.

La foule des curieux était, cet après-midi, plus considérable que jamais, dans la grande salle du palais; elle en a eu pour ses frais de déplacement, car les incidents passionnants n'ont pas manqué.

Les restes de Pierre Fontaine vont être exhumés incessamment et une nouvelle autopsie

sera faite par le Dr Martin, jeune et brillant médecin canadien-français de Campbellton. Cinq des jurés sept ont exigé cette nouvelle opération avant de consentir à rendre un verdict.

C'est le Dr Desbrow qui avait proposé à la première autopsie.

C'est lui qui a été **LE PREMIER TÊMOIN** entendu cet après-midi. Il a été rappelé dans la boîte, pour s'expliquer au sujet des déclarations sensationnelles faites, ce matin, par John Splide au sujet d'une troisième blessure qu'il aurait vue sur le cadavre de Fontaine.

L'homme de l'art affirme de nouveau qu'il n'a constaté que deux blessures.

Il n'y avait nullement dans le dos, directement sur l'épine dorsale. Il a remarqué toutefois à cet endroit, lui aussi, la présence d'un morceau de coton absorbant;

mais cette substance a dû adhérer aux chairs après qu'il s'en fut servi pour nettoyer les plaies faites par les balles.

C'est ce coton ne servait à masquer aucune blessure.

M. Lawlor. — "Pourquoi n'avez-vous pas examiné le cerveau?"

Le témoin. — "Je n'ai pas cru que c'était nécessaire."

M. Lawlor. — "Ne croyez-vous pas que c'est été la votre devoir?"

Pas de réponse.

M. Lawlor. — "Le défunt avait-il la colonne vertébrale brisée?"

Le témoin. — "Non."

M. Lawlor. — "Y avait-il du sang dans la cavité abdominale?"

Le témoin. — "Non."

Le Dr Desbrow décrit ensuite de nouveau la direction suivie par les balles, dans le corps du malheureux Fontaine.

"La Presse" a déjà donné ces détails.

M. Lawlor. — "Où se sont logés les balles?"

A suivre sur la page 8

LES CAMIONNEURS DE LA

"DOMINION TRANSPORT CO."

Se sont mis en grève ce matin, pour obtenir une augmentation de salaire de 15 cents par jour. — Exposé de leurs griefs.

LES VOITURES AU REPOS. CE MATIN, A LA SUITE DE LA DECLARATION DE LA GREVE DES CAMIONNEURS DE LA "DOMINION TRANSPORT CO."

Les camionneurs de la "Dominion Transport Co.", au nombre d'environ 325, viennent de se mettre en grève au sujet d'une question de salaires.

UNE RAZZIA DE PANAMAS

Des inconnus ont volé 150 chapeaux au magasin Drouin, boulevard St Laurent.

VALANT \$1,000

Le tiroir-caisse du restaurant Nurgerger, rue Craig a été soulagé de \$125 dans la nuit de

MARDI A MERCREDI

L'établissement de M. Michel Drouin, manufacturier de chapeaux, 232, Boulevard Saint-Laurent, a été cambriolé de bonne heure, ce matin, par des inconnus, qui ont pénétré dans le magasin au moyen de fausses clefs.

Environ 150 chapeaux panamas, représentant une valeur de près de \$1,000, ont été enlevés.

Tous ces chapeaux, qui avaient été envoyés chez le chapelier Drouin, pour être réparés, portent à l'intérieur un numéro sur petite bande de caoutchouc. Le constable Hogan du poste No 4, s'étant aperçu du vol, a averti le chef Campeau ce matin.

Durant la nuit de mardi à mercredi, des inconnus ont aussi pénétré dans l'établissement de M. Charles Nurgerger, restaurateur, 99, Craig Ouest, et ont enlevé \$125 du tiroir-caisse.

La Sûreté a été mise au courant de ces deux vols.

SUICIDE D'UN FONCTIONNAIRE

Ottawa, 20 — La nouvelle du suicide de M. Tantet, de Paris, copié par les journaux, a été confirmée par le gouvernement canadien, est confirmée.

Le défunt avait demandé au congrès, par l'intermédiaire de l'hon. M. Hector Fabre, pour cause de santé.

M. le Dr Doughty, chef des archives du Canada, qui est en ce moment à Londres, se rendra à Paris pour remplacer M. Tantet.

UN INCENDIE A LACHINE

La ville de Lachine a été visitée ce matin, à six heures, par un incendie qui aurait pu être désastreux. Le feu s'est déclaré dans la chaufferie de l'important établissement de la scierie M. Laurin Bros, coin de la rue Notre-Dame et entre les 20e et 21e Avenue.

La chaufferie des scieries McLaurin, à Lachine, partiellement détruite par un incendie ce matin.

Les pompiers de l'endroit, sous les ordres du chef Napoléon Robert et du sous-chef Alphonse Saint-Aubin, répondirent promptement à l'alarme donnée par le gardien de nuit Brunet qui venait de s'apercevoir que les flammes faisaient rage dans la chaufferie. En même temps accouraient les employés de l'établissement qui demeurent tous dans les environs.

Les pompiers se mirent à l'oeuvre, et au bout d'une heure l'incendie était maîtrisé.

La pression de l'aqueduc étant excellente, on se dispensa de faire usage de la pompe à vapeur amenée sur les lieux en cas d'urgence. Le personnel de la scierie, avec les appareils à incendie installés dans l'établissement même, aida beaucoup au travail des pompiers.

La grande somme des dommages estimés à \$2,000, a été causée au mécanisme des engins par l'eau plutôt que par le feu.

L'édifice a été endommagé par le feu dans sa partie supérieure, le toit et ses corniches.

Les scieries McLaurin emploient cent hommes. Elles sont fermées au jourd'hui et on espère que le travail pourra être repris demain.

MORT SUBITE

D'UN RELIGIEUX

Sainte-Genève, 20 — Samedi soir, le Révérend Frère Narcisse, de l'Ordre des religieux de Sainte-Croix, laissait l'école des garçons pour aller rendre visite au curé de l'île Bizard.

En arrivant à ce dernier endroit, se sentant fatigué, il entra dans une maison au bord de la route. A peine avait-il pris un siège pour s'asseoir qu'il s'affaissa subitement. Il venait de succomber à une maladie de cœur.

Le Révérend Frère Narcisse était âgé de 65 ans. Son nom de famille était Chabry.

Cette mort soudaine a créé de profonds regrets à Sainte-Genève.

Ce matin, les examens de fin d'année ont eu lieu au couvent. Cet après-midi ils auront lieu à l'école des garçons.

ISRAELITE EN PRISON

Joseph Wolf, marchand israélite du boulevard Saint-Laurent, trouvé coupable de vols de fait graves sur la personne de son associé, a été condamné à trois mois de prison et \$50 d'amende, ou à défaut de paiement, à six autres mois de prison, par le juge Piché, ce matin.

LA CRISE VITICOLE

Paris, 20 — Une dépêche annonce que trois personnes ont été tuées et une centaine d'hommes et de femmes blessés dans la lutte qui a eu lieu hier dans le sud de la France.

IL RESTERA DANS LA GEOLE

La Cour d'Appel refuse d'admettre Wallace McCraw à caution, en attendant

SON PROCES

L'hon. juge Taschereau a rendu un jugement très élaboré, où tous les faits sont passés

EN REVUE

La Cour d'Appel était remplie d'avocats, d'officiers de la loi et de journalistes qui attendent ce matin le jugement de la Cour sur la demande de cautionnement faite il y a quelques jours dans la cause du Roi contre Wallace McCraw.

Au banc des avocats on remarquait M. R. Greenshield et M. R. Lacombe et Desj, qui occupent pour la défense, M. R. Wilson et Tourigny, représentant le ministère public.

Le tribunal fait son entrée: Sa Seigneurie, le juge H. Taschereau, président, ayant à ses côtés les honorables juges Blanchette, Tremblay, Lavergne et Cross.

L'honorable juge Taschereau prend la parole:

"L'accusé, dit le savant juge, a commis un crime qui entraîne la peine de mort."

"Un procès a eu lieu, un verdict de ses pairs l'a trouvé coupable et un juge l'a condamné à mort."

"La Cour d'Appel a renversé le verdict."

"Les causes alléguées furent: 1o. Substitution d'un juré et 2o. l'omission d'une preuve importante."

"Le tribunal se composait de quatre juges réguliers de la Cour et d'un cinquième, substitut à celui qui était malade. Ce juge étranger faisait partie de la majorité qui renversa l'appel. On peut donc dire en réalité que le tribunal régulier fut de 2 contre 2 et on ne peut donc pas invoquer ce précédent pour plus tard. Pour moi, je ne me sentais aucunement lié."

"L'accusé a été trouvé coupable et condamné par un juge, ce qui est très important dans le cas actuel. Une simple technicalité est cause du renversement du jugement de première instance."

"Les faits à prendre en considération sont ceux-ci, dans le cas actuel: 1o. La gravité de l'accusation. 2o. Le danger de fuite ou de forfaiture du cautionnement."

"Dans ces cas le cautionnement ne peut être accordé."

"On peut s'accorder quand il est patent que la Couronne a commis une négligence criminelle, quand il y a division du jury."

Le savant juge cite alors Lord Campbell dans une jurisprudence identique.

"L'on dit que l'accusé est innocent tant qu'on ne le trouvera pas coupable. Le premier procès ayant été annulé, c'est tout comme s'il était innocent."

"On se trompe, la présomption de l'innocence n'existe que pour le fin du procès et non pour le cautionnement."

"La Couronne n'a pas commis de négligence."

"Le procès de la femme Slater a eu lieu. On l'a acquittée. Celui de McCraw a eu lieu, on l'a trouvé coupable."

"La Couronne a bien fait ce qu'elle a fait, et nous croyons que dans ces cas, l'intérêt public prime sur tous les inconvénients que les mêmes dans tous les pays."

"Le Statut d'habitus corpus" que l'on nous a cité n'a rien à faire dans le cas actuel."

"La Couronne a fait son devoir et le tribunal a usé de son pouvoir discrétionnaire en ajournant le procès."

"Nous croyons qu'un terme spécial devrait être appelé."

"Sur le tout nous sommes d'opinion que l'intérêt public doit primer sur les inconvénients que le prisonnier a à souffrir, et nous rejetons la demande de cautionnement."

"Nous ordonnons que l'accusé soit reconduit à la prison commune, à Trois-Rivières."

Notes Mondaines

A 8 heures, ce matin, à la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Notre-Dame, a été béni par M. l'abbé W. Hébert, P.S.S., le mariage de M. Philippe Steele avec Mlle Minette Leclair, fille de M. Alphonse Leclair, de la rue Université. Pendant la messe, Mlle Graham et Mlle Hébert se firent entendre dans de jolis morceaux de circonstance. M. Henri Gagnon, de Québec, tenait l'orgue. La mariée, qui portait un élégant costume en drap bleu, avec chapeau de paille mouchetée garni de roses, était accompagnée de son père, le marié avait pour témoin son frère, M. Auguste Steele. Immédiatement après la messe, les nouveaux époux sont partis pour un voyage à Toronto, Niagara et Buffalo. Un grand nombre d'amis les ont accompagnés à la gare.

M. G. A. Marsan, avocat, et sa famille sont en villégiature à Saint-Hilaire.

Mlle Dubuc, fille du juge en chef du Manitoba, est en visite chez sa tante, Dame E. S. Mann, 54 Caré St Louis.

DESASTREUX INCENDIE

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)
Dalhousie, 20 — Un incendie a détruit, hier soir, l'usine de la "Dalhousie Lumber Coy". Les dégâts matériels s'élèvent à \$40,000. Deux cent familles sont maintenant sur le pavé.

TRIPLE ACCUSATION

Deux autres plaintes pour vol avec effraction ont été portées ce matin, contre le nommé Albert Emile Lavigne, arrêté par le limier Lavigne, au moment où il arrivait de Détroit, la semaine dernière.

Lavigne a un frère, Philippe, qui purge actuellement une condamnation au pénitencier.

Le cautionnement de Lavigne a été cassé, vu les deux autres accusations portées contre lui.

FAMILLE DE CONTAGIEUX

Sensation d'un nouveau genre à la gare de Lévis, hier midi.

AGISSEMENTS ETRANGES

La foule des voyageurs croyait assister à l'arrestation de plusieurs délinquants et semblait émue.

VICTIMES DE LA ROUGEOLE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)
Lévis, 20 — Les trois mille voyageurs à la gare de Lévis ce matin, n'ont pas été peu surpris, aussitôt que l'express maritime entrerait en gare, de voir des employés monter sur un char de seconde classe et en faire descendre tous les voyageurs. On s'apercevait qu'il y avait quelque chose de mystérieux et la surprise redoublait encore quand on vit le Dr Ladrère arriver en toute hâte et y monter à son tour.

Quelques-uns qui ne connaissaient pas le docteur, croyaient qu'on avait fait l'arrestation de délinquants et que le docteur que l'on prenait pour un détective venait de les faire captifs, et cette pensée s'accroissait quand on barra toutes les portes du char.

Nous nous sommes portés tout de suite aux renseignements et le Dr Ladrère nous informa que c'était tout simplement une famille de Lévis, celle de M. François Caron, composée du père, de la mère et de deux enfants, qui étaient arrêtés pour des raisons sanitaires et que l'on venait de constater qu'ils étaient tous atteints de la rougeole et l'on devait les faire retourner à Lévis, d'où ils étaient partis le matin pour se rendre à Augusta, Maine. Après qu'on leur eut fourni des provisions pour la route, les employés barrièrent de nouveau les portes du wagon, et l'on fit attacher la voiture au train de cinq heures.

A Lévis, ils seront sous la garde des autorités sanitaires, et l'on fera continuer le char jusqu'à la Rivière du Loup où il sera désinfecté.